

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 20

MINISTERE DES FINANCES

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 271: MOBILISATION DES RECETTES NON PETROLIERES	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	17
2.2.	PROGRAMME 272: GESTION DU TRESOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	27
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	28
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	29
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	31
2.3.	PROGRAMME 274: GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT	40
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	42
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	42
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	48
2.4.	PROGRAMME 275: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFI	59
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	60
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	61

2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	61
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	64
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	73
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	74
3.2.	LEÇONS APPRISES	76
3.3.	PERSPECTIVES	77

NOTE EXPLICATIVE

En adoptant en 2007 la loi N°2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat, le Cameroun a mis en place un cadre rénové de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce cadre, actualisé aujourd'hui par la nouvelle Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques, constitue une véritable constitution financière qui vient mettre fin aux dispositions de l'Ordonnance de 1962 qui était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

A cet effet, au terme de chaque exercice budgétaire annuel, un bilan des activités menées par les départements ministériels est dressé à travers des Rapports Annuel de Performance (RAP), annexés à la Loi de règlement du même exercice.

Ainsi, le présent RAP du Ministère des Finances rend compte de la mise en œuvre des quatre (4) programmes exécutés par ce département ministériel dans le cadre de la loi de finances 2020. Ledit RAP présente les résultats obtenus au titre de la deuxième année du triennat des programmes du Gouvernement 2019-2021. Ces derniers sont, conformes aux engagements pris dans les cadres de planification, programmation, et budgétisation adoptés pour ledit triennat. Il relève les difficultés rencontrées au cours de l'exécution des programmes, et ouvre enfin, les perspectives qui permettraient d'améliorer les résultats des actions en vue d'une plus grande satisfaction des besoins des populations.

Ce RAP/MINFI 2020 est structuré de façon à retracer tour à tour :

- le contexte de mise en œuvre des programmes du MINFI ;
- l'état de mise en œuvre du budget programme 2020 du MINFI ;
- le bilan stratégique et les perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

A la faveur de l'adoption du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), en vigueur depuis 2010, le Cameroun ambitionne de : (i) porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle sur la période 2010-2020 ; (ii) ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 ; et (iii) ramener la pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020.

Au premier rang des priorités nationales définies pour la réalisation de ces objectifs, figurent six (06) axes dont le périmètre de responsabilité relève directement du champ de compétence du Ministère des Finances (MINFI). Ces axes sont les suivants :

- (1) le financement de la mise en œuvre du DSCE ;
- (2) l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- (3) la protection de l'espace économique national ;
- (4) la consolidation du processus de décentralisation ;
- (5) la modernisation de l'Administration par la promotion de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- (6) le renforcement de la déconcentration de la gestion du personnel de l'Etat.

S'agissant du financement de la mise en œuvre du DSCE, l'action du MINFI consiste à assurer la disponibilité des ressources financières pour la réalisation de toutes les actions de développement conduites par le Gouvernement. Cette mission incite à tendre vers une mobilisation optimale des recettes non pétrolières, de l'épargne nationale, des ressources de la diaspora et autres sources de financement. La modernisation de la gestion budgétaire de l'Etat et la conduite d'une politique d'endettement viable concourent également à l'atteinte de cet objectif.

L'amélioration de l'environnement des affaires se positionne comme un prérequis pour la réalisation des objectifs du DSCE, lesquels reposent sur le développement d'un véritable secteur productif national et le développement d'un secteur privé compétitif. A cet égard, la responsabilité du MINFI consiste à :

- mettre en place et consolider les institutions financières spécialisées d'appui aux petites et moyennes entreprises ;
- créer les mécanismes incitatifs pour l'amélioration et l'extension des services financiers de base fournis par les établissements de micro finance ;
- améliorer l'environnement fiscal des affaires ;
- faciliter l'accès au crédit bancaire à long terme.

S'agissant de la protection de l'espace économique national, il incombe au Ministère en charge des Finances de lutter énergiquement contre la fraude, la contrebande, la contrefaçon, le

commerce et le trafic illicite à l'intérieur et aux frontières du territoire national.

La consolidation du processus de décentralisation interpelle, dans sa dimension financière, l'accompagnement du MINFI pour les aspects liés : (i) à la maturation et l'opérationnalisation de la fiscalité locale ; (ii) au développement des outils et à l'appui technique pour le suivi de l'exécution des ressources transférées.

S'agissant de la modernisation de l'Administration par la promotion de la GAR et des TIC, le MINFI est appelé à poursuivre la modernisation des finances publiques en vue de l'amélioration des performances de l'Administration publique. Ce processus intègre naturellement la modernisation de la gestion des ressources humaines du MINFI, le renforcement de l'informatisation de ses services et l'introduction des outils et systèmes performants de gestion budgétaire, comptable ainsi que de la masse salariale.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Eu égard aux objectifs de la stratégie de croissance et de l'emploi évoquée plus haut, le Ministère des Finances, dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Finances » dans l'atteinte des objectifs du DSCE, se fixe comme objectif stratégique : **« Assurer un financement optimal de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement »**.

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités pour les années 2019-2021 seront axées sur la mise en œuvre de manière cohérente et intégrée d'un certain nombre de politiques publiques condensées dans les programmes ci-après :

- Programme 271 : Mobilisation des recettes non pétrolières ;
- Programme 272 : Gestion du Trésor Public et Suivi du Secteur Financier ;
- Programme 274 : Gestion budgétaire de l'Etat ;
- Programme 275 : Gouvernance et appui institutionnel.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Aux termes du décret n°2013/066 du 28 février 2013, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Finances, le Ministre des Finances est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matières financière, budgétaire, fiscale et monétaire.

A ce titre, il est chargé :

a) En matière budgétaire :

- de l'élaboration de la loi de règlement et de la loi de finances ;
- de la préparation, du suivi et du contrôle de l'exécution du budget de fonctionnement de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du

Territoire ;

- de l'exécution du budget d'investissement, en liaison avec Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- des opérations de dévolution du patrimoine immobilier, mobilier de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs et des Sociétés à capital public, en liaison avec le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
- du contrôle financier des organismes dotés d'un budget annexe et des établissements publics autonomes suivant les règlements propres à chaque organisme ou établissement ;
- de la mise en œuvre des privatisations et de la réhabilitation des entreprises publiques;
- du suivi et du contrôle de la gestion des créances et des participations publiques, de l'endettement des personnes morales de droit public et de l'emploi des subventions ;
- de la prévision à court terme dans le cadre de l'élaboration du budget de l'Etat ;

b) En matière fiscale :

- des impôts et des Douanes

c) En matière monétaire et financière :

- de la gestion de la dette publique intérieure et extérieure ;
- de la gestion du Trésor public ;
- de l'élaboration de la balance des paiements ;
- du contrôle des finances extérieures, de la monnaie et de la réglementation des changes ;
- de la promotion de l'épargne et de son emploi pour le développement économique ;
- du suivi de la coopération monétaire et financière, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;
- du suivi et du contrôle des établissements de crédits, des compagnies d'assurances et des marchés financiers ;
- du suivi des affaires du Fonds Monétaire International, en liaison avec le Ministère des Relations extérieures.

Il exerce la tutelle sur l'institut d'émission, les établissements de crédits, les compagnies d'assurances et les structures ci-après :

- la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;
- la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) ;
- la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC) ;

Lui sont rattachés :

- le Centre National de Développement Informatique (CENADI) ;
- la Commission Technique de Privatisation et de Liquidation des Entreprises Publiques(CTPL) ;
- la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises Publiques (CTR) ;
- l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) ;

Le Ministre des Finances co-préside le Comité Interministériel chargé des privatisations et de la Réhabilitation des Entreprises Publiques.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

L'année budgétaire 2020 a démarré dans un contexte devant être marqué par la finalisation de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier (PEF) triennal (2017-2019), appuyé par la Facilité Elargie de Crédit d'un montant global d'environ 400 milliards FCFA, pris en compte par la loi de Finances initiale 2020. Toutefois, elle a été bousculée par la survenance de la pandémie de la COVID-19 en mars 2020 qui a causé de graves perturbations dans la vie des ménages et un repli significatif de notre économie au cours du reste de l'exercice budgétaire 2020. En effet, outre le bilan humanitaire relativement élevé, les conséquences de la crise sanitaire se sont fait ressentir au niveau économique à travers notamment: (a) le tassement de la demande internationale, avec ses implications sur la baisse des cours des principaux produits d'exportations et par conséquent sur les recettes budgétaires ; (b) la contraction de l'offre internationale, (c) la baisse de l'offre et la demande domestiques, conséquence directe des mesures restrictives prises par le Gouvernement pour contenir la propagation de la pandémie.

Par ailleurs, des mesures d'accompagnement ont été prises par le ministère des finances à l'effet de s'aligner sur la stratégie de riposte face à la Covid-19 et de résilience économique et sociale, élaborée par le Gouvernement, dès le début de la pandémie. A cet effet, ces mesures ont conduit à la mise en place, à travers l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019, portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, d'un Compte d'Affectation Spécial (CAS COVID-19), « Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales » d'un montant total de 180 milliards de FCFA.

Néanmoins, le Ministère des Finances n'a ménagé aucun effort pour exécuter ses missions, et pour respecter les engagements pris.

Au final, les quatre (04) programmes du Ministère des Finances présentent un niveau de performance assez satisfaisant.

Le point n°2 ci-dessous, présente l'état d'exécution des quatre (04) programmes du Ministère des Finances, ainsi que les résultats enregistrés par chacun d'eux.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 271

MOBILISATION DES RECETTES NON PETROLIERES

Responsable du programme

SAMBA Antoine Felix

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise principalement l'amélioration du taux de recouvrement des recettes non pétrolières, la création d'un cadre propice au développement des affaires et la protection de l'espace économique national.

OBJECTIF	améliorer le niveau de recouvrement des recettes non pétrolières, créer un cadre propice au développement des affaires et protéger l'espace économique national		
Indicateur	Intitulé:	taux de recouvrement des recettes fiscales et douanières	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence:	101.2	
	Année de référence:	2018	
	Valeur Cible	100.0	
Indicateur	Année cible:	2020	
	Intitulé:	taux de recouvrement des recettes fiscales et douanières	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence:	10.0	
	Année de référence:	2018	
Indicateur	Valeur Cible	11.0	
	Année cible:	2020	
	ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	SÉCURISATION ET AMÉLIORATION DES RECETTES DOUANIÈRES
		Action 02:	GOVERNANCE DOUANIÈRE ET RÉGULATION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
		Action 03:	ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
Action 05:		AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX	
Action 06:		AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES DOUANIERS	
Action 08:		PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX	
Action 09:		PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS	
Action 10:		MODERNISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA DGI	
DOTATIONS INITIALES		AE	CP
		15 693 477 227,2	15 693 265 261,2
RESPONSABLE DU PROGRAMME	SAMBA Antoine Felix,		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 271 du Ministère des Finances a été exécuté dans un contexte général caractérisé d'une part, par les éléments se rattachant à l'environnement économique et d'autre part, par ceux ayant trait à la politique fiscale de l'Etat, à savoir :

- l'impact de la pandémie COVID-19 sur la mobilisation des recettes fiscales et douanières ;
- les mesures de riposte à la crise sanitaire prises par le Gouvernement avec des conséquences sur les rendements du contrôle fiscal et du recouvrement des arriérés fiscaux ;
- la dématérialisation continue des procédures, à travers la migration du système d'information douanier de SYDONIA++ à CAMCIS ;
- la contraction du volume des importations et des exportations ;

- le maintien à un niveau relativement bas des cours du baril de pétrole et des prix de certains produits de rente à fort potentiel de recettes comme le cacao et le café ;
- le rétrécissement du marché sous régional du fait de la fermeture récurrente des frontières terrestres du Nigéria et de la Guinée Equatoriale ;
- la ralentissement de l'activité économique ainsi que du volume des échanges sous régionaux dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays, en raison du contexte sécuritaire ;
- l'accroissement continu du champ de la dépense fiscale liée notamment à la mise en œuvre de la Loi du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, à l'accélération du démantèlement tarifaire lié à la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique (APE) bilatéral entre le Cameroun et l'Union européenne ainsi que la mise en œuvre du PLANUT, du Plan Spécial Jeunes, la finalisation des infrastructures du CHAN 2020 et de la CAN 2022 ;
- les difficultés de la SONARA, avec une baisse sans précédent du niveau des recettes fiscales incidentes et le stock important de restes à recouvrer, auprès des marketeurs, en rapport avec les importations d'hydrocarbures y liées.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif du programme 271 est d'améliorer le niveau de recouvrement des recettes non pétrolières, créer un cadre propice au développement des affaires et protéger l'espace économique national. Au terme l'exercice 2020, le taux de mobilisation des recettes fiscales et douanières affichait 106,5 % de recettes mobilisées. En valeur absolue, cela représente FCFA 2 529,2 Mds collectés contre une prévision annuelle de FCFA 2 374,8 Mds.

Dans cet ensemble, les Impôts et Taxes collectés par la DGI ont atteint FCFA 1 824 Mds. Comparé à l'objectif annuel de FCFA 1 724,8 Mds, cela représente un taux de réalisation de 105,8%. Cependant, ces réalisations sont en recul de F CFA 123,7 milliards en valeur absolue et de -6,4% en valeur relative, par rapport à l'exercice 2019 qui se situait à F CFA 1947,7 milliards.

Quant aux recettes douanières, elles ont été mobilisées à hauteur de FCFA 705,2 Mds, soit un taux de réalisation en valeur relative de 108,5% pour l'année, et une baisse de 16,04 % (-134,8 milliards), par rapport aux FCFA 840 Mds réalisés pour l'exercice 2019 réalisés.

Au regard du contexte particulier sus évoqué, les clés de cette performance sont certainement la conséquence de la bonne tenue de l'activité économique en 2019, notamment dans les secteurs des « Industries », « Banques », « Assurances » et « « Forêt, eau et pétrole ». Par ailleurs, l'explication des résultats obtenus au cours de l'exercice 2020 est à rechercher dans la consolidation des réformes visant à renforcer l'efficacité de l'administration fiscale et à améliorer la qualité de service.

S'agissant des mesures d'élargissement de l'assiette, l'administration fiscale s'est appuyée sur les mesures fiscales nouvelles de la loi de finances, le suivi des impôts et taxes relatifs à l'exécution du budget de l'Etat ainsi que la collaboration Douane-Impôts à travers la mise en

œuvre des contrôles conjoints et le renforcement de l'exigence d'inscription au fichier des contribuables actifs de la DGI pour procéder aux opérations douanières.

La simplification des procédures et l'amélioration de la qualité de service ont été poursuivies à travers la mise en service de la plateforme de télépaiement des impôts et taxes au profit des grandes entreprises ; l'automatisation de l'immatriculation des contribuables et l'obtention en ligne de l'attestation d'immatriculation en lieu et place de la carte de contribuable ; l'extension de la réforme de l'utilisation exclusive des machines à timbrer à tous les chefs-lieux d'arrondissement des régions du Nord, de l'Extrême-Nord et du nord-Ouest ; la dématérialisation complète du suivi des procédures contentieuses, de contrôle et de remboursement des crédits de TVA ; la consécration de la procédure de médiation en matière fiscale comme mode alternatif de règlement des litiges fiscaux ; la suppression du droit d'enregistrement proportionnel sur les commandes publiques passées par les entreprises publiques.

En ce qui concerne la fiscalité de porte, les performances budgétaires est adossée notamment sur :

- l'impact favorable des mesures nouvelles d'élargissement de l'assiette fiscale prévues par la LF 2020, en dépit du contexte du covid-19, notamment : (a) le relèvement des prélèvements applicables à l'exportation des bois en grume, de 30% à 35% et celui des bois débités de 5,65% à 10%), avec comme incidence une amélioration du montant collecté du droit de sortie de 5,1% soit une augmentation de 1,6 milliard FCFA.
- la bonne tenue du suivi du stock des restes à recouvrer. Les activités de recouvrement sur les liquidations des années antérieures à 2020, ont permis de mobiliser des recettes supplémentaires de 8,0 milliards de FCFA hors marketeurs. De même, un apurement important de la dette de l'Etat, au titre de la mobilisation des couvertures budgétaires, est noté. A cet effet, à fin décembre 2020, un montant de 21,2 milliards de FCFA a été enregistré au titre de la réduction de la dette de l'Etat (couverture budgétaire). Par rapport au montant de 18,2 milliards de FCFA comptabilisé à fin décembre 2019, l'on relève ainsi une hausse de 16,6% (+3,3 milliards de FCFA) ;
- la bonne tenue du contentieux douanier, matérialisée par la nette augmentation des droits compromis et éludés: 8,8 milliards FCFA en 2019 contre 9,9 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 12,5% ainsi que des amendes, de 9,4 milliards FCFA en 2019 contre 12,5 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 33,0%.
- la consolidation de la montée en service progressive du port en eau profonde de Kribi ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre le Cameroun et l'Union Européenne qui, au 31 décembre 2020, présente un montant de la dépense fiscale évalué à FCFA 8,3 milliards. Ce qui s'élève à FCFA 22, 4 milliards de dépense fiscale depuis le 04 août 2016, date du début du démantèlement tarifaire.

Au titre de l'amélioration de la qualité des services douaniers, l'activité s'est caractérisée par la modernisation du système d'information douanier à travers la mise en place en place de CAMCIS, en remplacement de SYDONIA, qui inaugure une nouvelle ère des procédures

douanières, permettant le sans papier, avec pour objectifs la réduction des coûts et délais de passage des marchandises ainsi que la sécurisation des recettes.

Au titre de la gouvernance douanière et de la régulation de l'activité économique, outre les activités ordinaires de surveillance du territoire, la dynamique de renforcement de la lutte contre le commerce illicite sur toute l'étendue du territoire s'est poursuivie à travers la consolidation du maillage national de la phase III de l'opération « HALCOMI » et des actions concertées avec le commerce légitime, le Ministère en charge du commerce et les forces de maintien de l'ordre.

S'agissant spécifiquement de l'opération HALCOMI, le maillage du territoire en zones spéciales d'opérations de contrôle a contribué au resserrement des activités de fraude commerciale et de trafics illicites, avec pour impact le volume majeur de marchandises saisies ainsi que les droits et taxes de douane éludés enregistrés. Au rang des saisies majeures, l'on peut mettre en vitrine les saisies de munitions, d'engins explosifs improvisées, de 58 défenses d'éléphants, les produits alimentaires, les médicaments, les boissons alcooliques, les produits textiles, le carburant, les emballages plastiques, les véhicules automobiles, les produits cosmétiques, le ciment, le sucre, les cigarettes, les substances psychotropes.

Sur un autre plan, l'opération HALCOMI a un effet dissuasif qui conduit les usagers du service à déclarer spontanément leurs importations auprès des unités dédiées, et à réduire ce faisant les importations en contrebande. L'impact est perceptible sur le taux de recouvrement réalisé par lesdites unités. Les statistiques budgétaires font état d'une nette progression des recettes par rapport à la période précédente.

L'introduction dans le territoire d'armes, munitions et autres produits stupéfiants est potentiellement vectrice d'insécurité. Le renforcement des contrôles à la circulation dans les principaux axes et voies de contournement, de même que le renforcement de la collaboration avec les autorités administratives constitue autant de mesures qui participent également à contenir la menace sécuritaire.

Par ailleurs, toujours au plan de l'intensification de la régulation des flux, la lutte contre les immatriculations frauduleuses des véhicules importés se poursuit à travers des contrôles accrus aux frontières et dans le rayon des douanes, couplée au développement d'une interface Douane-Ministère des Transports et à l'extension du Programme CIVIC, de Contrôle d'Identification des véhicules importés au Cameroun, à l'ensemble des frontières maritimes et terrestres.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	106,49%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	106,49%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 13 511 739 438,2	CP 13 511 527 472,2
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 181 737 789	Ecart CP 2 181 737 789
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 12 828 277 819	CP 11 656 508 471
TAUX DE CONSOMMATION	94,94 %	88,27 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES	- Elargissement de l'assiette ;	

RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation de la collecte et de l'exploitation du renseignement à but fiscal ; - Achèvement de l'immeuble de la DGI ; - Dématérialisation des procédures ; - Automatisation des procédures ; - Extension procédures dématérialisées aux très petits contribuables ; - Bonne tenue du recouvrement et du contentieux douanier ; - Suivi efficient des couvertures budgétaires des administrations ; - Renforcement de la lutte contre les trafics illicites ; - Montée en service des activités du port de Kribi.
PERSPECTIVES 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider et poursuivre la simplification des procédures fiscales ; - Généraliser le télépaiement pour les grandes entreprises et son extension aux moyennes entreprises ; - Mettre en service la nouvelle plateforme de déclaration et de paiement des impôts et taxes par téléphone portable au profit des petites et micro entreprises; - Veiller à l'application efficiente des mesures nouvelles de la Loi de Finances pour l'élargissement de l'assiette fiscale ; - Procéder à l'opérationnalisation des centres divisionnaires des impôts rénovés à Yaoundé, Douala, Limbé et Bamenda, afin de contribuer à la modernisation et à la dématérialisation des procédures de gestion des micro et petites entreprises ; - Renforcer la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale internationales avec la montée en puissance de l'unité dédiée aux prix de transfert et l'exploitation des bases de données des comparables ; - Optimiser la collaboration entre la Direction Générale des Douanes et la Direction Générale des Impôts dans le cadre de la lutte contre la fraude commerciale ; - Etendre l'utilisation des machines à timbrer dans tous les chefs-lieux d'arrondissement des régions du Nord, de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest par l'installation de kits solaires et le renforcement des capacités des utilisateurs ; - Dématérialiser la procédure d'enregistrement des décisions de justice ; - Mettre en œuvre la politique d'import-substitution ; - Consolider le maillage national de CAMCIS et l'amélioration de la prise en charge des marchandises ; - Veiller à l'application efficiente des mesures nouvelles de la Loi de Finances 2021 d'élargissement de l'assiette fiscale douanière ; - Consolider la dynamique de renforcement de la surveillance du territoire, dans le cadre des opérations spéciales de lutte contre le commerce illicite.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les performances détaillées de ce Programme se déclinent ainsi qu'il suit :

Action 01 SÉCURISATION ET AMÉLIORATION DES RECETTES DOUANIÈRES									
OBJECTIF	Améliorer le recouvrement des recettes douanières								
Indicateur	Intitulé:	Montant des recettes douanières mobilisées						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 108,5%	
	Unité de mesure	Mds							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	890.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	705,2							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	185 528 773	185 528 773	185 528 773	185 528 773	90 923 667	90 923 667	49 %	49 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de l'activité douanière à l'import et à l'export en raison du covid-19 ; - Insécurité aux frontières occidentales et septentrionales du Cameroun ; - Accroissement du champ de la dépense fiscale ; - Application de la cinquième phase de démantèlement tarifaire des produits de l'APE. 								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en service de CAMCIS ; - Elargissement de l'assiette fiscale : réforme des droits de sortie sur les bois en grumes et les débités ; - Poursuite de la phase III de l'opération HALCOMI. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne tenue des mesures nouvelles d'élargissement de l'assiette fiscale douanière ; - Suivi efficient des couvertures budgétaires des administrations ; - Renforcement de la lutte contre les trafics illicites Bonne tenue du recouvrement. 								
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre la politique d'import-substitution ; - Renforcer le suivi du recouvrement ; - Poursuivre la lutte effrénée contre le commerce illicite ; - Maîtriser la dépense fiscale. 								

Action 02 GOUVERNANCE DOUANIÈRE ET RÉGULATION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

OBJECTIF	Améliorer la gouvernance douanière et protéger l'espace économique national.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de saisies réalisées dans la lutte contre la contrebande, contrefaçon et trafics illicites				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 103,7%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		754.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		5000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5325					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	29 790 376	29 790 376	29 790 376	29 790 376	19 379 682	19 379 682	65,5 %	65,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité aux frontières occidentale et septentrionale du Cameroun ; - Accroissement des activités de contrebande et de trafics illicites. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Police du rayon des douanes renforcée ; - Déploiement de la phase 3 de l'opération HALCOMI. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Saisies, droits éludés et amendes dans le cadre de l'opération HALCOMI 3 ; - Rapport annuel sur les statistiques du commerce extérieur produit. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la surveillance des plans d'eau et du territoire ; - Renforcer la lutte contre les immatriculations frauduleuses des véhicules importés ; - Etendre le Programme de Contrôle d'Identification des Véhicules Importés au Cameroun (CIVIC) à l'ensemble des frontières maritimes et terrestres. 							

Action 03 ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES

OBJECTIF	Améliorer le recouvrement des recettes fiscales							
Indicateur	Intitulé:		Montant des recettes fiscales recouvrées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 105,8%	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		1724.8					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		2300.2					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1 824					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	380 201 991	380 201 991	380 201 991	380 201 991	126 054 337	93 486 343	33,15 %	24,59 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte sanitaire difficile (pandémie à corona virus) - Mesures de soutien aux entreprises ; - Insécurité dans les frontières Est et Nord du Cameroun ainsi que dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest ; - Réforme en cours de l'administration fiscale. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des recettes avec suivi resserré des soldes annuels d'impôts au titre des activités de 2019 ; - Accompagnement des entreprises dans le cadre de la minimisation de l'impact fiscal de la pandémie. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Avant la pandémie : Hausse de 15,6% des recettes mobilisées par la DGI au cours du premier semestre, constatée pour toutes les fonctions fiscales à savoir la gestion (+13%), le contrôle (+84%) et le recouvrement (+28,4%) ; - Pendant la pandémie : Suspension des contrôles fiscaux et gel du recouvrement des arriérés fiscaux avec comme conséquence sur la période avril-décembre une baisse drastique du rendement des fonctions Recouvrement ; - (-59,5%) et Contrôle (-32,2%), le rendement de la fonction Gestion présentant une baisse moins prononcée (-2,9%). 							

Perspectives 2021

Accroître les recettes fiscales à travers les mesures d'élargissement de l'assiette fiscale (mesures administratives et mesures de politique fiscale) ;

Mesures de politique fiscale ;

- La mise en œuvre de nouvelles dispositions en matière de collecte des impôts et taxes sur les cessions de fonds de commerce ;
- L'application des mesures nouvelles permettant une meilleure fiscalisation des plus-values sur cessions de titres effectuées à l'étranger ;
- L'encadrement effectif de la déductibilité des intérêts rémunérant les avances en compte courant ;
- L'exécution des recommandations issues des précédentes études sur les dépenses fiscales et la poursuite des études sur d'autres impôts et taxes ;
- La poursuite des travaux visant à améliorer le système d'imposition du revenu des personnes physiques ;
- La refonte de la fiscalité locale avec l'appui des partenaires techniques et en relation avec le MINDDEVEL

Mesures administratives :

- La mise en place, dès le premier janvier 2021, des CDI rénovés, couplée à la modernisation et la dématérialisation des procédures de gestion des petites et micro entreprises ;
- La poursuite de la mise en œuvre de l'obligation d'immatriculation préalable des personnes réalisant des opérations économiques (abonnement d'électricité, d'eau ou de téléphone, ouverture de compte bancaire, souscription d'un contrat d'assurance) et à partir de l'immatriculation en ligne des contribuables
- La consolidation du dispositif de suivi de la fiscalité relative à l'exécution du budget de l'Etat afin d'améliorer la contribution des impôts et taxes y afférents ;
- La mise en production de l'interconnexion DGI-DGTCFM pour utilisation du fichier des contribuables actifs de la DGI comme seul référentiel pour le paiement de la commande publique ;
- La mise en place d'une solution de suivi électronique des entreprises des secteurs brassicole et de la téléphonie mobile ;
- La mise en œuvre du paradigme de l'agent intégré, dans le secteur des pièces détachées, de la friperie, de la brocante et du transport public de voyageurs et des marchandises, afin d'élargir l'assiette et réduire la taille de l'informel, en facilitant la fiscalisation du plus grand nombre des opérateurs de ces secteurs ;
- La modernisation et la dématérialisation de la collecte des impôts locaux à l'issue de la réforme y afférente en cours.

Accroître les recettes à travers les mesures de renforcement du contrôle fiscal :

- Le maintien de la programmation des contrôles sur la base d'une analyse-risques rigoureuse et du principe d'une intervention par entreprise et par an ;
- L'intensification des contrôles conjoints DGI/DGD avec l'extension de la base de données FUSION aux Centres Régionaux des Impôts et le recours systématique aux expertises appropriées, entres autres, l'initiative Inspecteur des Impôts sans Frontières pour une meilleure fiscalisation des secteurs d'activités complexes ;
- La poursuite du suivi qualitatif du contrôle fiscal avec l'appui du trésor Américain ;
- L'informatisation du processus de mise en œuvre du contrôle fiscal :

Accroître les recettes à travers le renforcement des mesures de recouvrement des arriérés

- La consolidation de l'avis d'imposition en substitution du bulletin d'émission pour un meilleur suivi des impôts et taxes retenus à la source dans le cadre du règlement de la commande publique ;
- La poursuite de la mise en œuvre du dispositif de transaction spéciale sur les impositions contestées et les arriérés fiscaux ;*L'automatisation de la comptabilisation des recettes fiscales et des restes à recouvrer grâce à l'interfaçage MESURE-CADRE ;
- L'automatisation des mesures de poursuite pour réduire la part de l'intervention humaine dans leur mise en œuvre ;
- La consolidation de l'extension de la contrainte extérieure au receveur des Douanes et au Payeur général du Trésor pour l'optimisation de la collecte des arriérés fiscaux dus par les importateurs/exportateurs et les entités publiques ;

	<p>- La poursuite des travaux de la commission d'admission en non-valeur, en vue de l'apurement du stock des créances irrécouvrables .</p>
--	--

Action 05 AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES FISCAUX

OBJECTIF	Offrir aux opérateurs économiques des conditions adéquates pour l'accomplissement de leurs obligations fiscales							
Indicateur	Intitulé:		Temps consacré à l'accomplissement des obligations fiscales				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 99,3%	
	Unité de mesure		HH					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		630.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		600.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		624					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	33 135 713	33 135 713	33 135 713	33 135 713	22 560 374	22 560 374	68,08 %	68,08 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Réforme fiscale en cours de mise en œuvre ; - Procédures fiscales dématérialisées limitées à certaines régions . 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en service de la plateforme de télépaiement des impôts et taxes au profit des grandes entreprises ; - Automatisation de l'immatriculation des contribuables et obtention en ligne de l'attestation d'immatriculation en lieu et place de la carte de contribuable ; - Extension de la réforme de l'utilisation exclusive des machines à timbrer à tous les chefs-lieux d'arrondissements des régions du Nord, de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest ; - Dématérialisation complète du suivi des procédures contentieuse, de contrôle fiscal et du remboursement des crédits de TVA ; - Consécration de la procédure de médiation en matière fiscale, comme mode alternatif de règlement des litiges fiscaux ; - Suppression du droit d'enregistrement proportionnel sur les commandes publiques passées par les entreprises publiques. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 02 guides fiscaux édités et 05 microprogrammes produits ; - Tableaux de suivi des réformes fiscales régulièrement mis à jour par le comité dédié ; 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Généralisation du télépaiement comme mode exclusif de règlement des impôts et taxes pour les grandes entreprises et son extension aux moyennes entreprises); - Entrée en service de la nouvelle plateforme de déclaration et de paiement des impôts et taxes par téléphone portable (<i>Mobile Tax</i>) au profit des petites et micro entreprises ; - Généralisation du paiement en espèces des impôts et taxes auprès des guichets de banque ; - Extension de la télédéclaration des impôts et taxes aux Centres Divisionnaires des Impôts Rénovés afin de faciliter l'accomplissement de leurs obligations fiscales par les micro entreprises ; - Utilisation des machines à timbrer dans tous les chefs-lieux d'arrondissements des régions du Nord, de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest par l'installation sur site des kits solaires et le renforcement des capacités des utilisateurs ; - Dématérialisation des procédures d'enregistrement des déclarations de justice ; - Mesures nouvelles à mettre en œuvre : 							

Action 06 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES DOUANIERS

OBJECTIF	Simplifier les procédures d'importation et d'exportation des marchandises							
Indicateur	Intitulé:		réduction du temps consacré à l'accomplissement des exportations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		j					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		0.1					
Réalisation exercice (Résultat technique):		01 jr à l'export ; 0,1 jrs à l'import						
Indicateur	Intitulé:		réduction du temps consacré à l'accomplissement des importations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		j					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		0.1					
Réalisation exercice (Résultat technique):		01 jr à l'export ; 0,1 jrs à l'import						
Indicateur	Intitulé:		réduction du temps consacré à l'accomplissement des exportations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		j					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:							
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		1.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 317 698	6 317 698	6 317 698	6 317 698	2 428 879	2 428 879	38,45 %	38,45 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Montée en service du Port en Eau profonde de Kribi ; - Impact du covid-19 sur la chaine logistique. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de la mise en œuvre du circuit vert ; - Poursuite de la dématérialisation des procédures, à travers la mise en service de CAMCIS nouveau système d'information douanier ; - Vulgarisation de la réglementation douanière et amélioration de l'information des usagers ; - Mise en œuvre des décisions anticipées. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Généralisation de la politique des paiements électroniques ; - Site web et intranet de la DGD fonctionnels ; - Délai moyen douane passé de 1,5 j à 0,1 j à l'Import, de 2j à 1j à l'Export et de 1,5j à 1j en Transit ; - Mise en place du circuit vert . 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Alléger les contrôles douaniers immédiats par la mise en œuvre du statut d'opérateur économique agréé ; - Maillage national de CAMCIS. 							

Action 08 PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX

OBJECTIF	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration des impôts							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du plan d'actions				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95,9%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		79.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95,9%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	8 275 167 598	8 275 167 598	7 179 776 413	7 179 776 413	6 888 288 411	6 888 288 411	95,9 %	95,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit d'espace de travail ; - Nécessité d'un redéploiement des effectifs conformément au nouveau cadre organique . 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle et audit interne ; - Gestion stratégique des services fiscaux ; - Construction, équipement et entretien des locaux ; - Gestion des dépenses communes des services fiscaux. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins trois missions d'audit et de contrôle effectuées (audit du circuit de paiement des impôts et taxes par virement bancaire à la DGE, dans les CIME et CSPLI ; évaluation du niveau d'informatisation et du contrôle du processus de délivrance automatique des Attestations de non redevance ; contrôle des paiements à la Cellule Spéciale d'Enregistrement...) ; - Travaux de finition de l'immeuble de la DGI engagés ; - Sessions du comité de pilotage et de coordination des activités de la DGI tenues. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise en œuvre du plan de communication de la DGI, en vue de diversifier et d'adapter les outils de communication aux publics cibles ; - Opérationnaliser le centre de perfectionnement de la DGI, dont la vocation est de contribuer au renforcement des capacités du personnel ; - Poursuivre le renforcement des capacités du personnel de la DGI en fonction des profils adaptés aux nouvelles exigences ; - Poursuivre les travaux de modernisation des infrastructures des services déconcentrés de la DGI ; - Opérationnaliser les CDI rénovés (délimitation territoriale des CDI rénovés corrigée) ; - Poursuivre les contrôles, audits et enquêtes administratives afin de veiller au bon fonctionnement des services. 							

Action 09 PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS

OBJECTIF	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'Administration des Douanes							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du plan d'actions				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 79,84%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		74.7					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		79,84%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 776 045 426,2	6 775 833 460,2	5 689 698 822,2	5 689 486 856,2	5 678 642 469	4 542 513 115	99,8 %	79,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre complète de l'organigramme du Ministère des Finances ; - Insécurité dans les zones frontalières septentrionales, du Nord-ouest et du Sud-ouest. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la dynamique d'audit interne des services douaniers ; - Suivi de la mise en œuvre des mesures du PEF 2017-2020 relevant de la DGD ; - Promotion de l'éthique individuelle et professionnelle . 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation du Manuel de procédures d'audit ; - Rapport d'activité des services douaniers produits . 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les outils de management stratégique ; - Adopter et vulgariser le plan stratégique 2020-2022. 							

Action 10 MODERNISATION DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA DGI

OBJECTIF	Fiabiliser, sécuriser et automatiser la chaîne de gestion des impôts et taxes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de procédures fiscales automatisées par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 2	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 289 652	7 289 652	7 289 652	7 289 652	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Dématérialisation des procédures ; - Système Intégré de gestion des impôts et taxes en cours de mise en place. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Dématérialisation de deux procédures fiscales (télépaiement des impôts et taxes au profit des grandes entreprises ; immatriculation des contribuables) ; - Travaux de sécurisation du réseau informatique. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Dématérialisation de deux procédures fiscales (mise en service de la plateforme de télépaiement des impôts et taxes au profit des grandes entreprises ; automatisation de l'immatriculation des contribuables et obtention en ligne de l'attestation d'immatriculation en lieu et place de la carte de contribuable) ; - Travaux de sécurisation du réseau informatique ; - Plateforme de dématérialisation des procédures de déclaration et de paiement opérationnelle pour le télépaiement multimodal (carte bancaire, virement, paiement en espèces auprès des guichets de banque, paiement par téléphone portable). 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise en place d'un système intégré de gestion des impôts et taxes ; - Procéder à l'interfaçage de la plate-forme SYSTAC/SYGMA avec les applicatifs de gestion des impôts et taxes (FISCALIS/MESURE) ainsi que ceux de la DGTCFM, afin de permettre l'automatisation de la comptabilisation des impôts et taxes ; - Procéder à l'interfaçage de la base de données FUSION avec les applications FISCALIS et MESURE pour une meilleure maîtrise du renseignement à but fiscal. 							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 272

GESTION DU TRESOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER

Responsable du programme

MOH Sylvester

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise principalement l'amélioration des délais de paiement.

OBJECTIF	Améliorer l'efficacité du Trésor public et optimiser l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie.	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'endettement
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	33.1
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	35.0
Indicateur	Année cible:	2020
	Intitulé:	Délai de paiement global après service fait
	Unité de mesure	j
	Valeur de référence:	120.0
	Année de référence:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Valeur Cible	90.0
	Année cible:	2020
	Action 01:	REFORME DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE
	Action 02:	MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT
	Action 03:	ASSAINISSEMENT ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER
	Action 04:	MAITRISE DES RISQUES COMPTABLES ET FINANCIERS
DOTATIONS INITIALES	Action 05:	MAITRISE DE LA DETTE PUBLIQUE
	Action 06:	PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME
	AE 14 099 647 966	CP 13 947 964 016
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOH Sylvester,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 272 du Ministère des Finances a été exécuté en 2020 dans un contexte principalement marqué aux plans sous-régional et national par :

- la récession mondiale induite par les mesures de restrictions sur les mouvements de personnes imposées aux pays pour faire face à la crise sanitaire du Coronavirus ;
- le choc exogène sur l'économie nationale orchestré par l'effondrement de la demande extérieure de matières premières;
- l'adoption d'un collectif budgétaire à la baisse pour prendre en compte les conséquences de l'aléa frictionnel sur les recettes budgétaires provoqué par l'effondrement des cours mondiaux des matières premières ;
- l'organisation de la résilience contre la maladie à Coronavirus par l'entremise de la création d'un Compte d'affectation spéciale dédié à la lutte contre cette pandémie et à la maîtrise de ses répercussions économique-sociales;
- les contraintes liées à l'achèvement du Programme économique et financier conclu avec le FMI en 2017 ;

- l'entrée en vigueur du nouveau dispositif normatif sous-régional en matière de transactions monétaires;
- l'octroi d'un moratoire de remboursement de la dette bilatérale et multilatérale dans le cadre des mesures de résiliences à la pandémie à COVID ;
- le maintien à la hausse des dépenses sécuritaires inhérentes à la menace irrédentiste et de terroriste dans certaines régions du pays ;
- la poursuite de la mise en œuvre des projets structurants inscrits dans le DSCE et du plan d'urgence triennal (PLANUT) ;
- l'approfondissement du processus de décentralisation avec l'élection des exécutifs régionaux ;
- la poursuite du financement des infrastructures en vue de l'organisation de la CAN 2022 ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme des finances publiques.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Comme ce fut le cas pour les antérieures, l'objectif du Programme 272 en 2020 s'est stabilisé autour de l'« Amélioration de l'efficacité du trésor public et l'optimisation de l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie ». Son évaluation s'est faite au travers de l'indicateur-clé du « délai global de paiement », même si ce dernier ne suffit pas optimalement à témoigner des résultats et de l'efficacité socio-économique des activités denses et transversales déployées par les services de la DGTCFM.

Ainsi, au 31 décembre 2020, la mesure de cet indicateur a permis d'obtenir un résultat de 129 jours, soit une contre-performance par rapport à la cible annuelle fixée en deçà du cap de 90 jours. Loin de refléter une quelconque incapacité des services à réaliser cet objectif, cette contre-performance est conjoncturelle et imputable, comme c'était déjà le cas pour l'exercice précédent aux éléments de contexte mentionnés plus haut.

Par ailleurs, la mesure de cet indicateur renvoyant à une moyenne ne permet pas au premier abord de mettre en exergue la réduction substantielle des délais de paiements intervenue au dernier trimestre de l'année. Cette réduction du délai moyen de paiement a pu être obtenue notamment grâce au déblocage d'un appui de 288 milliards de FCFA de fonds en provenance des bailleurs de fonds mais aussi et surtout grâce aux actions de résilience entreprises par l'administration du Trésor.

Ont ainsi été entreprises, les actions ci-après :

- la levée sur le marché monétaire de 614,130 milliards de FCFA repartit en Bons du Trésor Assimilables (BTA) pour 241,418 milliards de FCFA et en Obligations du Trésor Assimilables pour 372,712 milliards de FCFA, destinés à la couverture des besoins de trésorerie de l'Etat et au financement des projets de développement ;
- les tirages de 116,93 milliards de FCFA sur les comptes de disponibilités et de 41,02 milliards de FCFA provenant des dépôts des administrations publiques pour assurer la liquidité de l'Etat ;
- le règlement à date au 3ème trimestre de l'ensemble des dépenses obligatoires de l'Etat, à

hauteur 1 776,17 milliards de FCFA ;

- les remboursements de la dette et des charges de trésorerie constituées dans le cadre de la politique d'émission des titres publics à hauteur de 298,0413 milliards de FCFA, repartis en BTA pour 288,210 milliards de FCFA et en intérêts des OTA pour 10,203 milliards de FCFA ;
- le règlement de 326 milliards de FCFA au titre de l'apurement des arriérés de l'Etat qui se chiffraient à la somme de 543,52 milliards au 31 décembre 2019 ;
- la maîtrise du taux d'endettement largement en deçà du plafond défini par les critères de convergence multilatérale.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- Délai de paiement établi à 129 jours, après la date de liquidation : 25% ; - Taux d'endettement : 33,1% du PIB.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	33,1% du PIB	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 14 142 925 557	CP 13 991 241 607
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -43 277 591	Ecart CP -43 277 591
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 11 353 444 388	CP 11 070 557 240
TAUX DE CONSOMMATION	80,27 %	79,12 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du Plan de trésorerie de l'Etat ; - Confection de l'avant-projet de loi de règlement ; - Tenue de la comptabilité de l'Etat, des CTD, des EP et productions des comptes de gestion ; - Vérification des postes comptables et sauvegarde de la fortune publique ; - Emission des titres publics sur le marché des capitaux ; - Contrôle administratif des établissements de microfinance ; - Contrôle des sociétés et des intermédiaires d'assurance ; - Agrément des intervenants et acteurs des secteurs financiers et monétaires ; - Suivi des activités du secteur financier ; - Suivi de la stratégie d'endettement public. ; - Encadrement du personnel et des services . 	
PERSPECTIVES 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux de réduction des délais de paiement ; - Approfondir la réforme du compte unique du Trésor ; - Renforcer la discipline budgétaire et comptable ; - Améliorer qualitativement et quantitativement la production des comptes publics ; - Renforcer le financement du processus de décentralisation ; - Renforcer le suivi des secteurs financier et monétaire. 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

D'un point de vue de détail, l'examen des actions du Programme dédié à la gestion du Trésor public et au suivi du secteur financier offre une vue panoptique de sa performance réelle qui pourrait donner lieu à motif de satisfaction.

Action 01 REFORME DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE									
OBJECTIF	Assurer la production d'une information fidèle et sincèreProportion d'établissement de crédits respectant les ratios prudentiels								
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en œuvre de la réforme sur la comptabilité publique						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 45	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2018							
	Valeur de référence:	50.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	45%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 789 916 190	2 789 562 914	2 739 189 543	2 738 836 267	392 713 628	338 063 638	14,33 %	12,34 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Application de la loi portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; - Préparation du basculement vers la comptabilité patrimoniale ; - Restructuration du système d'information et des méthodes comptables ; - Transposition des nouvelles Directives du cadre harmonisé des Finances Publiques en zone CEMAC ; - Tensions de trésorerie . 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la dématérialisation des bons de caisse et à l'implémentation du procédé de paiement individualisé des salaires des Agents et des pensionnés de l'Etat via la plateforme des Systèmes de Télé compensation en Afrique Centrale (SYSTAC); - la transmission à date au parlement et à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême de l'avant-projet de loi de règlement de l'exercice 2019 ; - l'appui à la gestion financière locale au travers de l'augmentation de 30% par rapport à 2019, du volume des dépôts à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême, des comptes de gestion des comptables des collectivités locales, avec 206 comptes déposés au 30 septembre 2020 ; - la promotion de la transparence dans la gestion publique par le biais du dépôt à la juridiction des comptes de la totalité des comptes de gestion des comptables principaux de l'Etat ; - la poursuite de la modernisation des finances publiques par l'achèvement, avec la signature le 07 juillet 2020, du Décret portant règlement général de la comptabilité publique, de la transposition complète des Directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques dans la zone CEMAC ; - l'amélioration de la qualité du service comptable de l'Etat, au travers de la décongestion des postes comptables et de la création de dix-sept (17) nouvelles Paieries spécialisées et deux (02) Trésoreries Générales . 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Missions d'apurement et de centralisation des comptes ; - Mise en état d'examen des comptes ; - Organisation de comités thématiques ; - Rédaction des avant-projets de lois et décrets ; - Tenue de la comptabilité publique ; - Exécution des opérations budgétaires, de trésorerie et de financement de l'Etat, des CTD et des Ep. 								

Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none">- Poursuite des activités du plan de réforme comptable ;- Amélioration qualitative et quantitative de la production des comptes ;- Renforcement de l'encadrement comptable ;- Renforcement de la discipline budgétaire et comptable .
-------------------	--

Action 02 MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT

OBJECTIF	Honorer les engagements de l'État vis-à-vis de ses créanciers à bonne date et à moindre coût								
Indicateur	Intitulé:	Montant des arriérés de l'exercice						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	Mds							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	0.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	186,64							
Indicateur	Intitulé:	Délai de paiement (après liquidation Trésor)						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2018							
	Valeur de référence:	5.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	40.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	129							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	19 499 660	19 499 660	19 499 660	19 499 660	392 713 628	338 063 638	14,33 %	12,34 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Tensions de trésorerie; - Accroissement des besoins de financement de l'Etat et de ses correspondants ; - Contraintes de convergence communautaire. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la levée sur le marché monétaire de 614,130 milliards de FCFA repartit en Bons du Trésor Assimilables (BTA) pour 241,418 milliards de FCFA et en Obligations du Trésor Assimilables pour 372,712 milliards de FCFA, destinés à la couverture des besoins de trésorerie de l'Etat et au financement des projets de développement ; - les tirages de 116,93 milliards de FCFA sur les comptes de disponibilités et de 41,02 milliards de FCFA provenant des dépôts des administrations publiques pour assurer la liquidité de l'Etat ; - le règlement à date au 3ème trimestre de l'ensemble des dépenses obligatoires de l'Etat, à hauteur 1 776,17 milliards de FCFA ; - les remboursements de la dette et des charges de trésorerie constituées dans le cadre de la politique d'émission des titres publics à hauteur de 298,0413 milliards de FCFA, repartis en BTA pour 288,210 milliards de FCFA et en intérêts des OTA pour 10,203 milliards de FCFA ; - le règlement de 326 milliards de FCFA au titre de l'apurement des arriérés de l'Etat qui se chiffraient à la somme de 543,52 milliards au 31 décembre 2019 ; - la maîtrise du taux d'endettement largement en deçà du plafond défini par les critères de convergence multilatérale. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de trésorerie annuel et mensuels actualisé ; - Tenues Sessions de concertation du cadre d'échanges MINFI-SVT ; - Réussite des Sessions d'émission des Titres publics. 								
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les délais de paiement ; - Poursuivre la gestion active de la trésorerie ; - Amélioration de la mise à disposition de ressources aux collectivités locales ; - Mise à niveau du personnel aux opérations de bourse et aux montages financiers complexes . 								

Action 03 ASSAINISSEMENT ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER

OBJECTIF	Assurer un meilleur financement de l'économie							
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'établissement de crédits respectant les ratios prudentiels de la COBAC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		120.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		60.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		95						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	37 556 162	37 556 162	37 835 362	37 835 362	35 113 861	35 113 861	92,81 %	92,81 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Réforme de la réglementation sur les secteurs financier et monétaire ; - Densification de la lutte contre l'évasion des capitaux et la fuite des réserves ; - Dynamisation du marché des capitaux ; - Fusion de deux marchés financiers au sein de la CEMAC : besoin d'harmonisation des procédures ; - Réforme de la CIMA. 							

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extrants)

- la restructuration des banques nationales en difficultés et précisément la formulation, l'adoption et la mise en œuvre après validation par la COBAC, des plans de restructuration des banques NFC et UBC ;
- la redéfinition du modèle économique de BC-PME et l'adoption de son nouveau modèle d'affaires au cours de son Assemblée Générale du mois de février 2020 avec pour principale résolution la réservation de 55% de ses activités au financement direct des PME et de 45% à leur financement indirect ;
- le transfert des créances douteuses de la CBC à la Société de Recouvrement des Créances (SRC) ;
- la facilitation de l'accès au crédit par l'entremise de la finalisation de la base de données et la dynamisation de la plateforme du Registre National des Suretés Immobilières ;
- la sécurisation de l'épargne au travers de la préparation des textes d'application de la loi du 24 décembre 2020 relative à la pénalisation du non-remboursement des crédits bancaires ;
- la conduite avec le Groupe d'Actions contre le Blanchiment des Capitaux en Afrique Centrale (GABAC) de l'évaluation mutuelle du dispositif camerounais de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- le suivi des mouvements de capitaux avec l'extérieur et la surveillance des réserves de change, au travers de l'examen et de la validation des dossiers de demande d'autorisation de transfert, de rapatriement des recettes d'exportation, de déclaration préalable d'emprunts et d'investissements directs ;
- la contribution à la réhabilitation de la SONARA au travers de la préparation et la transmission de la lettre de confort de l'Etat du Cameroun à l'adresse des banques ;
- le renforcement de l'inclusion financière et la protection des usagers bancaires, au travers du contrôle de l'effectivité du service bancaire minimum dans les banques ;
- la vulgarisation des modes de financement innovant des PME/PMI, à travers notamment une série d'ateliers sur le « Crowdfunding » ;
- l'accompagnement au processus de fusion des bourses nationales et à la mise en place de la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale ;
- la protection des consommateurs des services d'assurance à travers le lancement de la plateforme digitale dédiée à la centralisation des attestations d'assurance automobile ;
- la surveillance du secteur et de la sécurisation de l'épargne institutionnelle détenue par les sociétés d'assurance, au travers du contrôle des courtiers d'assurance auprès de dix (10) cabinets, du contrôle administratif des intermédiaires dans huit (08) régions, du contrôle sur place des cessions en réassurance et l'assurance caution de huit (08) compagnies d'assurance ;
- l'encadrement du secteur des assurances au travers de l'actualisation du fichier national des organismes d'assurances ;
- l'agrément des intermédiaires d'assurance ;
- le suivi des sociétés d'assurance en difficultés, au travers de la surveillance permanente des sociétés AGC, SAAR Iard, SAAR Vie ;
- le suivi rapproché de la liquidation des sociétés SOCAR, SAMIRIS, ALPHA Assurance, SAMARITAN Insurances ;
- la représentation de l'Etat au plan international, au travers de la participation aux sessions et Assemblées Générales du Conseil de la Carte Rose de la CEMAC et de la Fédération des sociétés d'Assurance de droit National Africaines (FANAF) ;
- l'accompagnement des sociétés d'assurance à la mise à niveau de leur capital, conformément aux nouvelles normes communautaires ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires et la couverture du risque sur la circulation des biens et personnes, au travers de la mise en place des structures spécialisées que sont le Fonds de Garantie Automobile et la Compagnie Nationale de Réassurance ;
- la mise en conformité des Etablissements de microfinance aux nouvelles normes communautaires ;
- la promotion de l'inclusion financière au travers de l'attribution d'un « Code salaire » aux Etablissements de microfinance ;
- la production d'une étude sur les actions de résilience du secteur de la microfinance aux chocs économique et financier provoqué par la crise sanitaire de la COVID.

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none">- Contrôles administratifs effectués auprès des EMF ;- Contrôles effectués auprès des Bureaux de change ;- Contrôle des compagnies et intermédiaires d'assurance en partenariat avec la CIMA ;- Maitrise du marché financier ;- Concertations régulières avec les parties prenantes pour la restructuration des banques en difficultés et production des rapports y relatifs .
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none">- Poursuite de la restructuration des banques en difficultés ;- Poursuite de l'assainissement du secteur de la micro finance ;- Création de la nouvelle société nationale de réassurance ;- Vulgarisation du processus IDA.

Action 04 MAITRISE DES RISQUES COMPTABLES ET FINANCIERS

OBJECTIF	Renforcer la sécurité de la fortune publique dans les postes comptables							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réduction des déficits dans les postes comptables				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		-45.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		-50.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		70%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	13 697 723	13 697 723	13 697 723	13 697 723	13 660 000	13 660 000	99,72 %	99,72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre de l'activité de contrôle des postes comptables a un effet dissuasif et préventif sur la commission d'irrégularités dans le maniement des fonds publics.</p> <p>Elle a par ailleurs contribué au recouvrement de montants importants mis à la charge des comptables publics indélégués et à la transmission des dossiers y relatifs aux administrations compétentes.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle et vérification des postes comptables ; - Audit du fonctionnement des services de la DGTCFM ; - Apurement des déficits et débits des postes et des comptables publics. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'Audit et d'Inspection ; - Rapports de contrôle des postes comptables. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités techniques des contrôleurs et auditeurs de la DGTCFM ; - Renforcer le suivi des recommandations des missions de contrôle ; - Elaborer des dossiers de révision. 							

Action 05 MAITRISE DE LA DETTE PUBLIQUE

OBJECTIF	Assurer une gestion efficace de la dette							
Indicateur	Intitulé:		Ecart entre la vitesse réelle et le seuil d'endettement autorisé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 88,23%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		1.7					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		1.5					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1,7					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	59 258 083	58 488 726	60 283 538	59 514 181	59 286 090	59 286 090	98,34 %	99,62 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La maîtrise du niveau d'endettement public et le respect des échéanciers de remboursement constituent des marqueurs essentiels du niveau de saine gestion des finances publics et de la qualité de la signature de l'Etat.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des sessions du comité de viabilité de la dette publique ; - Organisation des sessions du comité national de la dette publique ; - Suivi et paiement des échéances de la dette ; - Elaboration de la stratégie nationale d'endettement . 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des sessions du comité de viabilité de la dette publique produits ; - Rapports des sessions du comité national de la dette publique produits ; - Note de conjoncture trimestrielle sur la dette produite ; - Document de stratégie d'endettement produit. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir le respect des échéanciers de remboursement de la dette ; - Renforcer la surveillance des principaux ratios de l'endettement public. 							

Action 06 PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Accompagner la mise en œuvre des actions de la DGTCFM							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du plan d'actions du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 79,12%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		98.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 179 720 148	11 029 158 831	11 272 419 731	11 121 858 414	10 833 180 809	10 604 943 651	96,1 %	95,35 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Montée en puissance de l'informatisation des services et rareté des ressources.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la codification des postes de travail ; - la construction et réhabilitation des postes comptables - Maintenance du système informatique ; - l'amélioration du cadre de travail par le biais de l'équipement et de la réhabilitation des services ; - la rationalisation de la gestion des carrières ; - la formation et la mise à niveau du personnel ; - l'amélioration de la performance globale des services. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du CDMT ; - Elaboration du plan d'investissement ; - Tenue de sessions de formations . 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Mise œuvre du plan de formations ; - Poursuivre l'informatisation des postes comptables et assurer l'équipement des services. 							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 274

GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT

Responsable du programme

EDOU ALO'O CYRILL

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La modernisation de la gestion budgétaire de l'État a été rendue nécessaire du fait de l'obsolescence de l'ordonnance de 1962. Elle suppose une réforme du cadre de la gestion publique, afin de l'orienter vers les résultats et la recherche de l'efficacité.

En vue d'une meilleure maîtrise de cette importante réforme, le présent programme s'est fixé comme objectif depuis 2013, de « coordonner la mise en oeuvre adéquate de la réforme budgétaire de l'État », et avait pour indicateur le « niveau de mise en oeuvre de la réforme ». Or, après trois ans d'exécution, la réforme budgétaire est sur les bons rails. Il reste néanmoins à garantir la lisibilité des performances attendues des actions de réforme, pour que le citoyen touche du doigt, les retombées escomptées de la réforme du budget programme, ainsi que de poursuivre les actions de consolidation budgétaire tel que précisé dans le cadre du Programme Economique et Financier mis en oeuvre avec le Fonds Monétaire International. A cet effet, et dans la perspective du triennat 2020 - 2022, le présent programme envisage de renforcer les acquis à travers notamment, la consolidation budgétaire ainsi que la poursuite mise en oeuvre des actions de réforme.

OBJECTIF	Rationaliser l'allocation des ressources pour promouvoir une gestion budgétaire performante	
Indicateur	Intitulé:	Solde budgétaire de référence
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	-3.1
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible Année cible:	-2.0 2020
Indicateur	Intitulé:	Ratio de soutenabilité de la masse salariale
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	36.7
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible Année cible:	35.0 2020
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES, ET FINANCIERS. Action 02: PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT Action 03: GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS Action 04: CONTRÔLE BUDGÉTAIRE Action 05: CONDUITE DE LA REFORME BUDGÉTAIRE Action 06: SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMNTS PUBLICS Action 07: NORMALISATION ET TENUE DE LA COMPTABILITE-MATIERES Action 08: PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DU PROGRAMME 274	
DOTATIONS INITIALES	AE 8 992 180 641	CP 8 990 277 808
RESPONSABLE DU PROGRAMME	EDOU ALO'O CYRILL,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du Programme 274 – *Gestion Budgétaire de l'Etat* - en 2020 a débuté dans un contexte beaucoup plus difficile que les années précédentes. En effet, l'incendie survenu à la SONARA en mai 2019 a eu un impact négatif sur les ressources de l'Etat, ce qui a entraîné une contre-performance des indicateurs de performance de ce Programme.

Par ailleurs, depuis le début de l'exercice 2020, la planète entière vit au rythme de la pandémie du Coronavirus. Cette crise qui n'a pas épargné le Cameroun, se présente comme une sérieuse menace qui pèse sur les progrès réalisés aux plans économique et social ces trois dernières années dans notre pays. En outre, cette pandémie a entraîné de très fortes perturbations dans les échanges commerciaux à l'échelle mondiale et une baisse drastique des cours mondiaux des matières premières, notamment le pétrole.

Dans ce contexte, pour l'année budgétaire 2020 et en accord avec nos partenaires techniques et financiers notamment le FMI, les prévisions de croissance du Cameroun ont été révisées, passant de 4% à -1,1%.

Tenant compte de cette crise sanitaire, le Gouvernement a mis en place un collectif budgétaire à l'effet d'adapter la loi de finances de l'exercice en cours à la conjoncture et d'adresser les nouvelles priorités de l'Etat, notamment la lutte contre la COVID-19 et ses conséquences économiques et sociales. Un espace budgétaire a été créé, nécessaire à la mise en œuvre des mesures de dépenses nouvelles contenues dans sa stratégie de réponse à la pandémie de COVID-19, parallèlement aux mesures volontaristes d'allègements fiscaux visant le soutien de l'activité économique.

En effet, compte tenu des contraintes que la crise sanitaire actuelle fait peser sur les recettes propres de l'Etat, le Gouvernement, à travers cette loi de finances rectificative, entend mener une politique budgétaire contractuelle axée sur un effort d'ajustement des ouvertures de crédits existants, les appels aux dons et, en complément, le recours à un endettement supplémentaire dans les limites de la soutenabilité.

Enfin, au lendemain de la promulgation de la loi portant Code Général des CTD de 2019, le programme 274 a été interpellé dans le cadre de la mise en place des conseils régionaux notamment pour le financement de l'organisation des élections desdits conseils.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif du programme 274 est de « Rationnaliser l'allocation des ressources pour promouvoir une gestion budgétaire performante ». Pour en mesurer l'atteinte, deux indicateurs ont été choisis, à savoir le « *Solde budgétaire de référence* » et le « *Ratio de soutenabilité de la masse salariale* ».

En 2020, il était initialement attendu du Programme 274, un *Solde budgétaire de référence* d'une valeur de -2,2% du PIB et un *Ratio de soutenabilité de la masse salariale* d'au plus 36% des recettes fiscales au terme de l'exercice.

Cependant, avec la survenue de la pandémie du Corona virus, les prévisions ont été revues afin

de tenir compte de l'impact négatif de la crise sur les recettes. Ainsi, aux termes de la loi de finances rectificative, il est désormais attendu du solde budgétaire de référence CEMAC qu'il soit de -3,9% du PIB et que le Ratio de soutenabilité de la masse salariale ne dépasse pas 43,6% des recettes internes.

En termes de réalisation, il ressort des données d'exécution au 31 décembre 2020, que la valeur du *Solde budgétaire de référence CEMAC* est de -3,7% du PIB contre -3,9% en prévision et le ratio de *soutenabilité de la masse salariale*, à 40,98% des recettes internes contre 43,6% en prévision.

Dans l'attente des données définitives de l'année 2020, l'on peut d'ores et déjà se féliciter de ces performances et bien d'autres qui ont été réalisées dans le cadre du Programme.

En effet, le pilotage de l'exécution du budget s'est fait sans relâche. Les mesures de régulation de la dépense ont été mises en œuvre régulièrement afin de permettre une exécution régulière du budget de l'Etat et de celui des autres entités publiques.

Par ailleurs, en matière de prévision des agrégats macroéconomiques, l'on peut noter la production d'une balance des paiements annuelle et de 3 balances trimestrielles ; L'élaboration de 12 TOFE et TABORD mensuels ; La production du Cadrage macroéconomique et budgétaire pour le CBMT ; La production du Rapport sur la Situation et les Perspectives Economiques, Financières et Sociales de la Nation (RASIPESFIN) ; La production de 04 notes de conjonctures trimestrielles.

En matière de préparation du budget, l'élaboration du PLF et de ses annexes, il s'est agi de procéder au bilan des activités de préparation de la loi de finance 2020 et d'en déduire des perspectives et défis pour le PLF 2021 ; L'élaboration des plans d'engagement sectoriels ; La signature de l'ordonnance n°2020/01 du 3 juin 2020 qui modifie certaines dispositions de la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019. Cette ordonnance prévoit la mise en place d'un compte d'affectation spécial (CAS) dédié au « Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales » avec un montant de 180 Mds FCFA ; La signature du décret n°2020/3221/PM du 22 juillet 2020 fixant répartition de la dotation du fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus ; La préparation et tenue du DOB (DPEB produit). La politique budgétaire globale poursuivie vise à ramener le déficit budgétaire à un niveau soutenable à moyen terme (3% en 2021, 2,8% 2022 et 2,2% en 2023).

Relativement à la gestion de la solde et des pensions, les activités suivantes ont été menées : l'ordonnancement régulier et effectif des salaires et des pensions ; La réalisation des économies budgétaires sur la base du contrôle mensuel des rappels validés avant mise en paiement ; La conduite à terme de l'opération de contrôle et de sécurisation du fichier des ayants droit et des pensions d'invalidité ; L'élaboration du guide de la solde ; L'opérationnalisation de l'application d'automatisation ESD-SOFT : Le recouvrement des salaires et pensions des décédés indument versés aux banques et microfinances.

Concernant le contrôle budgétaire, de l'audit et de la qualité de la dépense, le lancement synchronisé du budget de l'exercice 2020 dans les Régions et une sensibilisation des acteurs de la chaîne budgétaire au niveau central ; Le renforcement des capacités de 111 Contrôleurs

Financiers placés auprès des Départements Ministériels, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Etablissements Publics ; La signature d'une circulaire spécifiquement dédiée à la gestion du CAS-COVID avec la mise en place d'un dispositif de contrôle de la régularité des dépenses afin d'assurer une meilleure gestion des ressources allouées à la lutte contre la Covid-19 ; L'installation et l'opérationnalisation d'un dispositif informatique de gestion des AVI au Ministère des Finances ; La signature de la circulaire d'exécution du budget de l'Etat pour le compte de l'exercice 2021 qui est un document qui a connu une évolution majeure tant au niveau de sa forme que de son contenu.

S'agissant des travaux relatifs à la réforme budgétaire on note : le suivi efficace des programmes d'appui aux réformes des finances publiques ; L'élaboration du rapport d'exécution de la loi de finances 2019 et du rapport à mi-parcours 2020 ; La transmission à la haute hiérarchie d'un projet de texte précisant les rôles et missions du Responsable de programme ; La mise en place du réseau des coordonnateurs du contrôle de gestion ; L'organisation de la première campagne de formation en ligne sur le contrôle de gestion.

Pour ce qui est du suivi des établissements et entreprises publiques, la mise à disposition des fonds au profit de 86 Organisations Internationales à la somme de FCFA 8 260 459 647 et le suivi ainsi que l'évaluation des contributions de l'Etat dans les Organisations Internationales (OI) ont permis de recenser 304 OI pour une enveloppe globale annuelle de contribution versée d'environ FCFA 13 955 238 535, et des arriérés de contributions estimés à FCFA 16 067 276 842 ; Lettre circulaire conjointe N°00007497/MINFI/MINDDEVL relative à la préparation du budget des CTD a été signé le 11 novembre 2020 ; La signature par l'Etat des conventions des avances en compte courant associés avec 05 structures de l'ordre de FCFA 15 000 000 000 ; La production du Tome Vert qui constitue une annexe de la LF, document qui retrace les concours financiers de l'Etat alloués aux Entreprises et Etablissements Publics, sous forme de subventions et de prise de participations.

En termes de normalisation de la Comptabilité des Matières, le projet de décret fixant le Cadre Général de la comptabilité des Matières validé par toutes les parties prenantes a été transmis à la hiérarchie pour avis de conformité auprès de la CEMAC avant sa signature par le Président de la République ; La révision des curricula de formation du Centre de Formation qui a abouti à la suppression de certaines unités d'enseignements et le renforcement des cours de spécialisation dans l'esprit de la réforme ; L'apurement de 3548 comptabilités mensuelles sur un total de 70 536 et de 120 comptes de gestion-matières ; L'élaboration de la cartographie des biens de l'Etat a permis de constituer une cartographie des biens assortie de leur codification.

Ces différentes réalisations ont considérablement contribué à l'aboutissement satisfaisant des évaluations du programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit avec le Fonds Monétaire International.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- Solde budgétaire de référence (- 3,7%PIB) ; - Ratio de soutenabilité de la masse salariale (41,9%).	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 8 558 539 933	CP 8 556 637 100
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 433 640 708	Ecart CP 433 640 708
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 190 264 949	CP 7 071 597 338
TAUX DE CONSOMMATION	85,55 %	84,19 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage rigoureux de l'exécution budgétaire en dépenses en relation avec l'exécution des recettes (surveillance du solde budgétaire primaire hors pétrole ; - Production de 12 TOFE et TABORD mensuels ayant facilité la mise à jour du cadrage macroéconomique ; - Production du Rapport sur la Situation et les Perspectives Sociales et Financières ; - La production du Document de Programmation Economique et Budgétaire à Moyen Terme et la tenue du deuxième Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ; - L'adoption et la promulgation de la Loi de Finances 2021 ; - Signature de l'ordonnance n°2020/01 du 3 juin 2020 ; - Élaboration de la circulaire sur l'exécution du budget 2021 - Elaboration de la circulaire d'exécution du CAS COVID - Élaboration de la Circulaire Présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2021 ; - Élaboration des plans d'engagement sectoriels ; - Évaluation de l'exécution des budgets des CAS (40%) ; - Suivi du paiement des émoluments au MINJUSTICE - Suivi du contentieux de l'opération COPPE au MINFOPRA ; - Recouvrement des sommes indument versées dans les comptes des décédés - La finalisation du processus d'internalisation du Cadre Harmonisé de la GFP en zone CEMAC avec la signature du décret portant RGCP ; - Signature de lettre circulaire conjointe MINFI/MINDDEVL relative à la préparation du budget des CTD ; - Signature par 5 entreprises d'un contrat plan ou d'un contrat d'objectif minimum avec l'Etat ; - Signature par l'Etat des conventions d'avance en compte courant associé avec 5 structures ; - Accompagnement de certains ministères des EP et des CTD à l'amélioration de la gestion matières ; - Apurement de 3548 comptabilités mensuelles et de 120 comptes de gestion ; - L'élaboration de la cartographie des biens de l'Etat et des autres entités publiques ; - Confection du fichier national des matières (1^{ère} phase) ; - L'automatisation de la budgétisation des CAS pour l'exercice 2021 ; - L'optimisation du Progiciel de gestion intégré ; - L'interconnexion des ministères sectoriels et des CFR à la centrale ; - Interconnexion des Directions Générales du MINFI au CENADI ; - Concrétisation de l'article 33ème de la loi de finances 2019 octroyant des primes aux personnels ; - Mise en œuvre de la 1^{ère} phase du plan d'équipement des CF (23 CF équipés). 	

PERSPECTIVES
2021

- La mise en place du comité de cadrage macroéconomiques et ses unités opérationnelles ;
- L'étendue du TOFE et TABORD aux autres unités extrabudgétaires de l'Etat ;
- La digitalisation de la collecte des données auprès des autres administrations ;
- La réalisation du rebasage des données sur l'économie nationale ;
- La révision des modèles de prévision macroéconomique (SIPAE) ;
- L'étude de la détermination des indicateurs conjoncturels et harmonisation des méthodes d'estimation et de prévision des agrégats macroéconomiques ;
- La production des TABORD 2019 et 2020 des CTD produits au plus tard à fin septembre 2021 ;
- Le dépôt du projet de loi de finances dans les délais prescrits ;
- Le suivi des recettes non fiscales ;
- L'opérationnalisation de la politique d'import substitution (mesure phare de la SND30) ;
- L'implémentation du suivi de l'exécution des CAS dans le dispositif informatique PROBMIS-CAS ;
- L'élaboration des guides méthodologiques des rédactions des PPA et des RAP ;
- L'implémentation de la nouvelle nomenclature budgétaire ;
- La mise en place de la budgétisation par dotation ;
- L'élaboration du guide méthodologique de la gestion des reports de crédits ;
- L'opérationnalisation de la budgétisation sensible au genre ;
- L'ordonnancement régulier des salaires et pensions dans les délais ;
- L'assainissement du fichier solde de l'Etat, pour une meilleure qualité des dépenses salariales ;
- Le maintien du contrôle rigoureux et validation des rappels issus du traitement de la solde et des pensions dans les sites ;
- La conduite à terme de l'étude diagnostic du système de retraite dans la fonction publique au Cameroun ;
- La finalisation et l'externalisation de l'application d'automatisation ESD-SOFT ;
- La finalisation du guide de la budgétisation déconcentrée de la masse salariale ;
- La poursuite du processus de budgétisation des emplois et de la masse salariale, en responsabilisant davantage les administrations ;
- Le renforcement des capacités des responsables de la chaîne solde en matière de traitement de la solde ;
- Une meilleure opérationnalisation du dispositif de la Covid-19 ;
- Le renforcement des capacités des Contrôleurs Financiers afin de leur permettre de répondre aux défis du contrôle budgétaire ;
- La finalisation du manuel d'audit et l'élaboration des outils méthodologiques du CF ;
- La création d'un infocentre permettant à la BCSP de disposer d'une banque de données suffisante pour mener à bien ses missions ;
- L'évaluation à l'externe du PGRGFP 2019-2021 ainsi que son actualisation pour la prochaine période triennale ;
- L'élaboration d'une liste d'indicateurs de référence pour la mesure de la performance ;
- La conduite des travaux de révision générale des politiques publiques ;
- L'évaluation du niveau d'opérationnalisation des dispositions des lois de juillet 2018 ;
- L'élaboration du rapport annuel d'exécution du budget de l'Etat 2020 ;
- La production de 20 000 INTEGRALES et ESSENTIELLES sur la réforme des Finances Publiques ;
- L'amélioration de la qualité du document d'analyse des concours financiers de l'Etat (Tome vert) ;
- La finalisation de l'audit des arriérés de l'Etat des entités publiques pour la période 2000-2020 ;
- La révision du cadre juridique et réglementaire relatif aux établissements publics et entreprises publiques pour les mettre en conformité avec le nouveau cadre juridique et réglementaire de la GFP ;
- Le suivi et l'accompagnement des CTD dans leurs activités budgétaire, financière et comptable ;
- La finalisation du projet de décret sur la Comptabilité des Matières afin de le soumettre à la signature du Président de la république ;
- L'accompagnement des administrations à la tenue de la Comptabilité des Matières ;
- La validation de la nomenclature des biens de l'Etat ;
- La poursuite de l'identification et la codification des biens spécifiques ;
- La poursuite des travaux sur le décisionnel budgétaire ;

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- L'audit des réseaux locaux des administrations ;- L'optimisation et la sécurisation du dispositif PROBMIS ;- L'arrimage du dispositif PROBMIS à la nouvelle NBE ;- La finalisation de l'application d'édition du TABORD à partir de la nouvelle application ;- La poursuite de la modernisation et de la sécurisation de la plateforme du CENADI- La mise en application effective du Système d'Agrégation des Moyens de Paiement du Cameroun (SYAMPE) ;- La préparation à l'hébergement de la nouvelle application de SIGIPES 2. |
|--|---|

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

D'un point de vue de détail, l'examen des actions du Programme dédié à la gestion du Trésor public et au suivi du secteur financier offre une vue panoptique de sa performance réelle qui pourrait donner lieu à motif de satisfaction.

Action 01 PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES, ET FINANCIERS.									
OBJECTIF	Prévoir et assurer la production des informations macroéconomiques, budgétaires et financières dans les délais								
Indicateur	Intitulé:	Niveau de respect des délais de production du cadrage et des informations macro-économiques						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	30.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	98.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en œuvre des mesures ciblées PEFA et PEF relatives aux prévisions macroéconomiques, budgétaires et financières						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2018							
	Valeur de référence:	92.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	70.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	70							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	334 903 154	334 903 154	314 896 648	314 896 648	195 347 473	195 347 473	58,33 %	58,33 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Crise sanitaire du coronavirus ; - Finalisation de l'implémentation du PEF ; - Environnement international défavorable ; - Difficultés de mise à disposition des données par les administrations productrices ; - Mise en œuvre du Plan Global de Réforme de la Gestion des Finances Publiques (PGRGFP) pour la période 2019-2021. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de 12 TOFE et du TABORD mensuels ; - Production de la balance des paiements annuelle et de 3 balances trimestrielles ; - Production du cadrage macroéconomique et budgétaire pour le CBMT ; - Production du Rapport sur la situation et les Perspectives Economique, Financières et Sociales de la Nation (RASIEFIN) ; - Production de 04 notes de conjonctures trimestrielles ; - Elaboration du projet de texte de création du CCMB (PGRGFP) . 								

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 12 TABORD ; - Balance des paiements annuelle 2019 ; - Cadrage macroéconomique et budgétaire de la loi de finances 2021 ; - RASPEFIN produit dans les délais impartis par le calendrier de préparation du budget 2020 ; - 04 Balances des paiements trimestrielles ; - 04 Notes de conjonctures trimestrielles (01 pour 2019 et 03 pour 2020) ; - La transmission du projet de texte de création du CCMB (PGRGFP).
<p>Perspectives 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place du comité de cadrage macroéconomiques et ses unités opérationnelles ; - L'étendue du TOFE et TABORD aux autres unités extrabudgétaires de l'Etat ; - La digitalisation de la collecte des données auprès des autres administrations ; - La réalisation du rebasage des données sur l'économie nationale ; - La révision des modèles de prévision macroéconomique (SIPAE) ; - L'étude de la détermination des indicateurs conjoncturels et harmonisation des méthodes d'estimation et de prévision des agrégats macroéconomiques ; - La production des TABORD 2019 et 2020 des CTD produits au plus tard à fin septembre 2021.

Action 02 PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT

OBJECTIF	Assurer une préparation adéquate du projet de loi de finances							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de respect des principaux rendez-vous budgétaires					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	30.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	98.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en oeuvre des mesures ciblées PEFA et PEF relatives à la préparation du budget de l'Etat					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	92.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	75.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	54,5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	490 407 647,4	488 504 817,4	491 562 047,4	489 659 217,4	404 243 701	404 243 701	82,24 %	82,56 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Crise sanitaire du coronavirus ; - Finalisation de l'implémentation du PEF ; - Mise en œuvre du Plan Global de Réforme de la Gestion des Finances Publiques pour la période 2019-2021 ; - Persistance des crises sécuritaires dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du Projet de Loi de Finances 2021 et de ses annexes ; - Elaboration des plans d'engagement sectoriels ; - Signature de l'ordonnance n°2020/01 du 3 juin qui modifie certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 ; - Signature du décret n°2020/3221/PM du 22 juillet 2020 fixant répartition de la dotation du fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus ; - Suivi des recettes non fiscales ; - Elaboration du RAP, CDMT et PPA ; - Production de la documentation nécessaire à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ; - Organisation des conférences budgétaires. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Loi de finances 2020 déposé ; - Ordonnance n°2020/01 du 3 juin 2020 ; - Plans d'engagement sectoriels ; - Mise en place du CAS COVID et signature du décret de répartition ; - Document de Programmation Economique et Budgétaire à Moyen Terme (DPEB) élaboré ; - Couvertures budgétaires 2021 et report des crédits ; - Conférences budgétaires tenues ; - Circulaire Présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2021 ; - RAP, CDMT et PPA des administrations ; - L'évaluation de l'exécution des budgets des CAS (40%) ; - Suivi du paiement des émoluments au MINJUSTICE ; - Lancement de la préparation du budget 2021 réalisé ; - 03 rapports mensuels sur la situation de l'exécution des recettes non fiscales ; - 11 Notes mensuelles sur les dépenses sociales (a/s respect des critères PEF). 							

Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none">- Le dépôt du projet de loi de finances dans les délais prescrits ;- Le suivi des recettes non fiscales ;- L'opérationnalisation de la politique d'import substitution (mesure phare de la SND30) ;- L'implémentation du suivi de l'exécution des CAS dans le dispositif informatique PROBMIS-CAS ;- L'élaboration des guides méthodologiques des rédactions des PPA et des RAP ;- L'implémentation de la nouvelle nomenclature budgétaire :- La mise en place de la budgétisation par dotation ;- L'élaboration du guide méthodologique de la gestion des reports de crédits ;- L'opérationnalisation de la budgétisation sensible au genre.
-------------------	---

Action 03 GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

OBJECTIF	Améliorer le pilotage déconcentré de la masse salariale							
Indicateur	Intitulé:		Proportions des rappels validés dans les sites déconcentrés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 112%	
	Unité de mesure		MIn					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		70.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	183 559 366	183 559 366	183 559 366	183 559 366	148 670 262	148 670 262	81 %	76,22 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Crise sanitaire du coronavirus ; - Augmentation des recrutements au sein de la Fonction Publique, dans l'Armée, et à la mise en œuvre du plan d'apurement de la dette salariale ; - Déconcentration du traitement de la solde ; - Persistance des crises sécuritaires dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordonnancement régulier et effectif des salaires et des pensions ; - La réalisation des économies budgétaires sur la base du contrôle mensuel des rappels validés avant mise en paiement ; - La conduite à terme de l'opération de contrôle et de sécurisation du fichier des ayants droit et des pensions d'invalidité ; - L'élaboration du guide de traitement de la solde ; - L'opérationnalisation de l'application d'automatisation ESD-SOFT ; - Le recouvrement des salaires et pensions des décédés indument versés aux banques et microfinances. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Paiement de la solde et des pensions au plus tard le 22 de chaque mois ; - Opérationnalisation de l'application d'automatisation des états de sommes dues ; - Production des actes de liquidation des pensions ; - Suspension des virements dans les comptes des décédés ; - Sécurisation du fichier des ayants droit ; - Production du guide de traitement de la solde ; - Validation avant paiement des rappels issus du traitement de la solde ; - La finalisation du projet d'automatisation des états de sommes dues (ESD). 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordonnancement régulier des salaires et pensions dans les délais ; - L'assainissement du fichier solde de l'Etat, pour une meilleure qualité des dépenses salariales ; - Le maintien du contrôle rigoureux et validation des rappels issus du traitement de la solde et des pensions dans les sites ; - La conduite à terme de l'étude diagnostic du système de retraite dans la fonction publique au Cameroun ; - La finalisation et l'externalisation de l'application d'automatisation ESD-SOFT ; - La finalisation du guide de la budgétisation déconcentrée de la masse salariale ; - La poursuite du processus de budgétisation des emplois et de la masse salariale, en responsabilisant davantage les administrations ; - Le renforcement des capacités des responsables de la chaîne solde en matière de traitement de la solde. 							

Action 04 CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

OBJECTIF	Contribuer par le contrôle à une meilleure qualité de la dépense publique							
Indicateur	Intitulé:	Délai de traitement administratif des dossiers après service fait					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %	
	Unité de mesure	j						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	15.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	3 jours						
Indicateur	Intitulé:	Niveau d'accompagnement des Administrations					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	200.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	150.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	150						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 943 557 804	1 943 557 801	1 926 589 542	1 926 589 539	1 522 545 755	1 461 007 829	79 %	75,83 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Survenance du corona virus ; - Mise en œuvre du Plan Global de la Réforme sur la Gestion des Finances Publiques ; - Renforcement des capacités des contrôleurs financiers ; - Persistance des crises sécuritaires dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Le lancement synchronisé de l'exécution du budget dans les régions ; - Le renforcement des capacités de 111 Contrôleurs financiers placés auprès des Départements ministériels, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Etablissements Publics ; - La signature d'une circulaire spécifiquement dédiée à la gestion du CAS-COVID avec la mise en place d'un dispositif de contrôle de la régularité des dépenses afin d'assurer une meilleure gestion des ressources allouées à la lutte contre la Covid-19 ; - L'installation et l'opérationnalisation d'un dispositif informatique de gestion des AVI ; - La signature de la circulaire d'exécution du budget de l'Etat pour le compte de l'exercice 2021. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 4 sessions de formation de 111 Contrôleurs Financiers (PGRGFP) ; - Manuel de référence de l'exécution du budget actualisé (PGRGFP) ; - Déploiement de 19 missions de contrôle et d'audit ciblées ; - Production informatisée des AVI et contrôle des autorisations d'engagement ; - Lancement de l'exécution du budget 2020 ; - Circulaire COVID élaboré ; - CIREX 2021 ; - Réouverture de 5 régies d'avances et création de 6 - Traitement des dossiers au contrôle financier dans un délai de 72 heures. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure opérationnalisation du dispositif de la Covid-19 ; - Le renforcement des capacités des Contrôleurs Financiers afin de leur permettre de répondre aux défis du contrôle budgétaire ; - La finalisation du manuel d'audit et l'élaboration des outils méthodologiques du CF ; - La création d'un infocentre permettant à la BCSP de disposer d'une banque de données suffisante pour mener à bien ses missions. 							

Action 05 CONDUITE DE LA REFORME BUDGÉTAIRE

OBJECTIF	Assurer la mise en oeuvre du plan triennal 2019-2021 pour la modernisation des finances publiques							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en oeuvre de la feuille de route du triennat 2019-2021 pour la modernisation des finances publiques					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 47%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	47						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 579 988 098,6	1 579 988 098,6	1 678 833 698,6	1 678 833 698,6	1 542 434 772	1 542 434 772	91,86 %	91,26 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La survenance du corona virus ; - L'accélération de la mise en œuvre de la réforme sur les finances publiques ; - La mise en œuvre du Plan Global de la Réforme sur la Gestion des Finances Publiques ; - L'arrimage du dispositif législatif et réglementaire aux normes communautaires ; - Faible appropriation des nouvelles normes par les acteurs des finances publics ; - Persistance des crises sécuritaires dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi efficace des programmes d'appui aux réformes des finances publiques ; - L'élaboration du rapport d'exécution de la Loi de Finances 2019 et du rapport à mi-parcours 2020 ; - L'élaboration du guide d'élaboration des plans d'engagements ; - La transmission à la haute hiérarchie d'un projet de texte précisant les rôles et missions du Responsable de programme ; - La mise en place du réseau des Coordonnateurs du contrôle de gestion ; - L'organisation de la première campagne de formation en ligne sur le contrôle de gestion. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Internalisation du Cadre Harmonisé de la GFP en zone CEMAC avec la signature du décret portant RGCP ; - Rapport d'Exécution de la Loi de Finances 2019 Elaboré ; - Guide d'élaboration des plans d'engagements élaboré ; - Projet de texte précisant les rôles et missions du Responsable de programme élaboré ; - Mise en place du réseau des Coordonnateurs du CdG ; - Projet de texte portant plan comptable sectoriel des CTD élaboré ; - L'instruction sur la comptabilité générale de l'Etat. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation à l'externe du PGRGFP 2019-2021 ainsi que son actualisation pour la prochaine période triennale ; - L'élaboration d'une liste d'indicateurs de référence pour la mesure de la performance ; - La conduite des travaux de révision générale des politiques publiques ; - L'évaluation du niveau d'opérationnalisation des dispositions des lois de juillet 2018 ; - L'élaboration du rapport annuel d'exécution du budget de l'Etat 2020 ; - La production de 20 000 INTEGRALES et ESSENTIELLES sur la réforme des Finances Publiques. 							

Action 06 SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration des performances des Entreprises et Etablissements Publics.							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en oeuvre du plan d'accompagnement à la réforme des entreprises et des établissements publics				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 52	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		52					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	70 328 387	70 328 387	70 328 387	70 328 387	59 538 295	59 538 295	84,66 %	84,66 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Survenance du coronavirus ; - Réforme des entreprises et établissements publics ; - Arrimage des lois de 2017 portant statut général des entreprises publiques et établissements publics ; - Rationalisation du fichier des Organisations Internationales et Organisme Financiers internationaux ; - Persistance des crises sécuritaires dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation à l'externe du PGRGFP 2019-2021 ainsi que son actualisation pour la prochaine période triennale ; - L'élaboration d'une liste d'indicateurs de référence pour la mesure de la performance ; - La conduite des travaux de révision générale des politiques publiques ; - L'évaluation du niveau d'opérationnalisation des dispositions des lois de juillet 2018 ; - L'élaboration du rapport annuel d'exécution du budget de l'Etat 2020 ; - La production de 20 000 INTEGRALES et ESSENTIELLES sur la réforme des Finances Publiques. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement de 304 OI et 11 OFI ; - Ordonnancement des contributions de 8 260 459 647 au profit des OI ; - L'élaboration de l'arrêté portant classification des entreprises et établissements publics ; - L'élaboration de la lettre circulaire conjointe MINFI/MINDDEV relative à la préparation du budget des CTD ; - La signature par 5 entreprises d'un contrat plan ou d'un contrat d'objectif minimum avec l'Etat ; - Le suivi de la mise en conformité de 19 entreprises publiques et 48 établissements publics ; - La signature par l'Etat des conventions d'avance en compte courant associé avec 5 structures - Le démarrage des travaux de révision du cadre juridique et réglementaire relatif aux entreprises publiques et établissements publics ; - TOME VERT ; - Tome vert ; - Classification de 301 OI et 11 OFI recensés ; - Contributions de l'Etat au profit de 86 OI ordonnancées ; - Signature de 5 décisions autorisant le mandatement des fonds de la Dotation Générale de la Décentralisation. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de la qualité du document d'analyse des concours financiers de l'Etat (Tome vert) ; - La finalisation de l'audit des arriérés de l'Etat des entités publiques pour la période 2000-2020 ; - La révision du cadre juridique et réglementaire relatif aux établissements publics et entreprises publiques pour les mettre en conformité avec le nouveau cadre juridique et réglementaire de la GFP ; - Le suivi et l'accompagnement des CTD dans leurs activités budgétaires, financière et comptable. 							

Action 07 NORMALISATION ET TENUE DE LA COMPTABILITE-MATIERES

OBJECTIF	Contribuer à la promotion d'une gestion matière performante							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'Administration disposant d'une comptabilité-matières normalisée				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 55	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		36.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		36.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		20						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	298 034 647	298 034 647	298 034 647	298 034 647	297 606 362	297 606 362	99,86 %	99,86 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - L'avènement du coronavirus ; - Révision des textes relatifs à la comptabilité-matières ; - Persistance des crises sécuritaires dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet de décret fixant le Cadre Général de la Comptabilité des Matières validés par toutes les parties prenantes a été transmis à la hiérarchie pour avis de conformité auprès de la CEMAC avant sa signature par le Président de la République ; - La révision des curricula de formation du Centre de Formation quia abouti à la suppression de certaines unités d'enseignements et le renforcement des cours de spécialisation dans l'esprit de la réforme ; - L'accompagnement de certains ministères des EP et des CTD à l'amélioration de la gestion matières ; - L'apurement de 3548 comptabilités matières et de 120 comptes de gestion ; - L'élaboration de la cartographie des biens de l'Etat et des autres entités publiques ; - La poursuite des travaux relatifs à la mise en place d'un système d'information adapté aux exigences de la Comptabilité-matières. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission à la hiérarchie de l'avant-projet de décret fixant le CGCM ; - Curricula de formation du centre de formation révisés ; - Rapport d'accompagnement de certains ministères des EP et des CTD à l'amélioration de la gestion matières ; - 3548 comptabilités mensuelles et de 120 comptes de gestion apurés ; - Cartographie des biens de l'Etat et des autres entités publiques ; - Poursuite des travaux relatifs à la mise en place d'un système d'information adapté aux exigences de la Comptabilité-matières ; - Offre de formation continue à l'intention des administrations et AEP élaborée ; - Fichier national des matières (1^{ère} phase) confectionné. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - La finalisation du projet de décret sur la Comptabilité des Matières afin de le soumettre à la signature du Président de la république ; - L'accompagnement des administrations à la tenue de la Comptabilité des Matières ; - La validation de la nomenclature des biens de l'Etat ; - La poursuite de l'identification et la codification des biens spécifiques. 							

Action 08 PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DU PROGRAMME 274

OBJECTIF	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'Administration des services du programme 274							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du plan d'actions du Programme 274				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 57%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		57					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 091 401 537	4 091 401 537	3 594 735 597	3 594 735 597	3 151 672 888	3 114 374 777	88,17 %	87,12 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La survenance du corona virus ; - L'amélioration du système d'information ; - La mise en place du contrôle interne ; - Amélioration des conditions et du cadre de travail ; - Persistance des crises sécuritaires dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - L'optimisation de l'application PROBMIS et CADRE sur le traitement des rejets ; - L'automatisation de la production des décisions relatives aux subventions et la consolidation de progiciel de gestion intégrée (PGI) ; - L'automatisation de la budgétisation des CAS pour l'exercice 2021 ; - L'optimisation de l'exploitation de la Z14 ; - L'interconnexion des Directions Générales du MINFI au CENADI ; - La réhabilitation des sites déconcentrés du CENADI de Bafoussam et Garoua ; - La mise en œuvre du plan de formation 2021 avec la réalisation de 12 sessions de formations au profit du personnel des services centraux et déconcentrés de la DGB ; - L'opérationnalisation de l'article 33ème de la loi de finances 2019 octroyant une prime aux personnels ; - La mise en œuvre de la 1^{ère} phase du plan d'équipement des services avec l'équipement de 23 contrôleurs financiers (régionaux, ministériels et spécialisés) ; - L'amélioration des conditions de travail par la réhabilitation des salles de réunion de la DGB. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - L'effectivité de l'interfaçage de PROBMIS et CADRE sur le traitement des rejets ; - Exploitation de l'application PROBMIS assurée ; - Budgétisation automatisée des CAS pour l'exercice 2021 ; - Edition automatique du TABORD ; - Progiciel de gestion intégré optimisé ; - Migration entamée des données DEPMI et IBIS vers PROBMIS ; - Travaux d'arrimage de PROBMIS à la nouvelle NBE entamés ; - Ministères sectoriels et CFR connectés à la centrale ; - Directions Générales du MINFI interconnectées au CENADI ; - Offre de service identifiées : - Fichier du personnel à jour ; - Salle de réunion de la DGB réhabilitée ; - Certains contrôles financiers équipés ; - L'article 33ème de la loi de finances 2019 octroyant des primes aux personnels concrétisé. 							

Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none">- La poursuite des travaux sur le décisionnel budgétaire ;- L'audit des réseaux locaux des administrations ;- L'optimisation et la sécurisation du dispositif PROBMIS ;- L'arrimage du dispositif PROBMIS à la nouvelle NBE ;- La finalisation de l'application d'édition du TABORD à partir de la nouvelle application ;- La poursuite de la modernisation et de la sécurisation de la plateforme du CENADI- La mise en application effective du Système d'Agrégation des Moyens de Paiement du Cameroun (SYAMPE) ;- La préparation à l'hébergement de la nouvelle application de SIGIPES 2 ;- La mise en place du contrôle interne ;- La fiabilisation du fichier du personnel ;- La finalisation de l'élaboration de la stratégie de développement du bilinguisme ;- La poursuite de la mise en œuvre du Plan d'archivage ;- L'opérationnalisation du module de suivi des absences dans l'application GovRHManager 1.0 ;- La réhabilitation du nouvel immeuble de la DGB et les salles de réunion de la DP et de la DDPP ;- La poursuite de la mise en œuvre du plan de formation ;- La poursuite de l'amélioration des conditions de travail des personnels.
-------------------	---

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 275

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFI

Responsable du programme

EDOA GILBERT DIDIER

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le souci de garantir un bon rendement de l'ensemble de ses services, le Ministère des Finances a élaboré un programme d'appui à la mise en œuvre des trois autres programmes opérationnels. Placé sous la responsabilité du Secrétaire Général du Ministère des Finances, le programme support du MINFI assure la coordination administrative des services et veille à la mise en œuvre cohérente des fonctions transversales du département. En ce sens, il prend en charge les questions juridiques, les infrastructures, la logistique, la communication, la promotion du bilinguisme, la lutte contre la corruption, les questions sociales au sein du Ministère, etc.

Pour chacune de ces fonctions, des objectifs spécifiques ont été définis dans l'optique de parvenir à une exécution harmonieuse de l'ensemble des programmes du ministère. La cible de l'indicateur de performance du programme a été fixée à 100%, correspondant au niveau moyen de réalisation des activités budgétisées au MINFI.

Par ailleurs, les ressources affectées au programme support servent à mener ses activités propres, même s'il convient de relever que dans chaque programme opérationnel, il existe un volet « support » géré par le responsable du programme.

Cette réalité fait apparaître la nécessité de susciter auprès de chaque responsable de programme, un minimum de coordination sectorielle qui doit être en cohérence avec la coordination générale des activités du ministère. Le programme 275 veille à cette cohérence d'ensemble à travers des activités spécifiques de l'action « **Coordination et suivi des activités des services** ». Les autres actions du programme assurent chacune une fonction spécifique de coordination dans son champ de compétence. Le mérite de ce programme serait donc de contribuer à assurer une cohérence d'ensemble, tout en garantissant à chaque composante/métier une autonomie suffisante lui permettant de remplir pleinement les missions de sa charge, dans une logique d'amélioration de la performance globale du département.

OBJECTIF	Renforcer le pilotage stratégique des Programmes pour l'atteinte des objectifs du MINFI	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation du plan d'actions du MINFI
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	87.0
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2020

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
	Action 02:	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	
	Action 03:	DEVELOPPEMENT DES TIC	
	Action 04:	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
	Action 05:	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	
	Action 06:	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
	Action 07:	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
	Action 10:	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATIQUES DES USAGERS	
	Action 11:	PILOTAGE ET SUIVI DES ACTIVITES DU MINFI	
	DOTATIONS INITIALES	AE 12 925 280 579,8	CP 12 917 812 699,8
	RESPONSABLE DU PROGRAMME	EDO A GILBERT DIDIER,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 275 intervient dans un environnement influencé par les éléments de contexte ci-après :

- l'impact de la pandémie COVID-19 sur la mise en œuvre des toutes les activités planifiées dans le plan de travail du département ;
- l'élaboration d'un plan de soutien et de relance post-COVID ;
- le niveau d'exécution des autres programmes du MINFI, étant donné que l'indicateur du programme 275 se nourrit des performances des autres programmes;
- la redynamisation des activités de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/Evaluation (PPBS).

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Relativement à l'amélioration du cadre de travail au Ministère des Finances dont l'objectif visé est de doter les différentes structures du MINFI d'infrastructures et équipements adéquats, outre la construction de l'immeuble siège de la Direction Générale des Impôts, dont les travaux ont été achevés avec pour apothéose son inauguration le 27 novembre 2020 par le PM/GM, le Ministère a également poursuivi les travaux de construction du Bâtiment C, avec pour ambition de le réceptionner en 2021. Ce bâtiment nourrit l'espoir de pouvoir réduire le déficit d'espace de travail auquel mon département ministériel fait face à ce jour.

Pour ce qui est de la Gestion financière et budgétaire, dont l'objectif est d'assurer une bonne exécution financière des programmes du MINFI. Au 31 décembre 2020, la production annuelle des extrants attendus de la chaîne PPBS a été effective, avec notamment la Chaîne de Résultats 2019, la Revue des programmes, le Rapport Annuel de Performance 2019, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2021-2023 et le Projet de Performance 2021. Par

ailleurs, le taux d'exécution financier du budget du chapitre 20 « Ministère des Finances » se chiffre à 86,01%. Dans le même ordre d'idées, l'activité de suivi et de prise en charge des certaines dépenses communes de l'Administration s'est effectuée de façon maîtrisée sous la coordination directe du responsable du programme.

Concernant le Développement des TIC, le déploiement du Schéma Directeur Informatique du ministère s'est poursuivi, avec pour objectif de faciliter aussi bien pour les usagers que le personnel du département la dématérialisation de nos procédures et la fluidité des échanges de données entre nos différents systèmes informatiques. Son taux de réalisation se situe à près de 70%. Les chantiers majeurs ayant abouti en 2020 sont : le déploiement de l'application CAMCIS, système permettant de consolider le traitement électronique des opérations douanières ; l'informatisation de la délivrance de l'attestation de virement irrévocable pour tous les usagers ; la dématérialisation du suivi des bons d'engagement et de commande de l'Etat à travers la plateforme « <https://ebon.minfi.cm> » ; la mise en place et le déploiement de la plateforme de visioconférence du MINFI « <https://lune.minfi.cm> »

S'agissant du développement des ressources humaines, l'objectif visé est d'accroître qualitativement les ressources humaines au MINFI. Au 31 décembre 2020, le cadre organique du département ministériel a été mis en œuvre à 95%, suite au vaste redéploiement du personnel au sein des directions générales de la Douane et des Impôts. Du fait de la COVID-19 le plan de formation de l'exercice a été partiellement mis en œuvre. S'agissant des actes de carrières, plus 2000 actes ont été signés au cours de l'exercice 2021. Dans le même ordre d'idées, près de 110 projets d'actes de pension et de rentes pour le personnel du MINFI ont également été traités.

Au sujet du Contrôle et de l'audit interne, les activités menées par l'Inspection générale ont favorisé le bon fonctionnement des services du MINFI. Au 31 décembre 2020, 06 missions de contrôle et d'audit ont été effectuées avec l'accord de la hiérarchie du département.

S'agissant du Conseil et de l'Assistance Juridique dont l'objectif est de veiller au respect des lois et règlements au MINFI, il s'est agi d'émettre des avis formels sur les principaux projets de textes élaborés par le ministère notamment les lois des finances et de règlement, ainsi que les différentes circulaires. Dans le cadre du suivi des procédures judiciaires, 323 affaires ont fait l'objet de suivi dans les juridictions (TCS, T.A et JJ), 56 affaires ont été clôturées et 267 sont encore pendantes devant lesdites juridictions. Par ailleurs, les condamnations de l'Etat au titre de l'exercice 2020 se sont évaluées à 1 309 328 236 FCFA. Dans sa mission de conseil juridique, 297 avis juridiques ont été émis contre 286 avis en 2019 sur les projets de textes, protocoles et conventions intéressant ou impliquant le Ministère des Finances

Concernant la Communication et les Relations Publiques, l'objectif poursuivi est d'accroître la visibilité du MINFI à travers les moyens de communications les plus accessibles pour le grand public, notamment le site internet du ministère www.minfi.gov.cm et les supports d'information. Cette action regroupe les principales activités suivantes : la confection et la production des supports d'information du MINFI, le renforcement de la visibilité du MINFI, la diffusion de supports de communication et la traduction de l'ensemble des documents du MINFI. Au cours de l'exercice 2020, les événements majeurs ayant été couverts et diffusés à travers le site

internet et les autres moyens sont : le lancement du budget de l'Etat ; la conférence annuelle des services du MINFI ; la Journée mondiale de la Douane ; le Forum Douane-Entreprise ; les Conférences Budgétaires ; la soirée du patronat (DGI-GICAM), la session budgétaire au parlement.

Quant au Pilotage et suivi des activités du MINFI, l'objectif vise à assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINFI, à travers la mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur la performance. Ce dispositif de pilotage s'est exercé au sein de tous les programmes du MINFI sous la conduite du responsable de programme et la supervision du Ministre des Finances. A cet effet, au niveau stratégique, bien que la mise en œuvre de la charte de gestion ministérielle peine à se déployer dans le dispositif de pilotage axé sur la performance susmentionné, la coordination des activités est effective à travers les différentes réunions de coordination présidées par le Chef de département. Par ailleurs, les différents protocoles de gestion des programmes du MINFI n'ayant pas connu une large diffusion de la part de leurs responsables, ceux-ci n'ont pas permis d'organiser le dialogue de gestion du niveau stratégique en 2020.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	98,4%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	98,4%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 16 282 796 470,8	CP 16 275 328 590,8
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -3 357 515 891	Ecart CP -3 357 515 891
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 15 231 511 813	CP 15 212 177 798
TAUX DE CONSOMMATION	93,54 %	93,47 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - CDMT 2021-2023 produit ; - Schéma directeur informatique du MINFI mis en œuvre à 70% ; - Défense des intérêts de l'Etat en justice ; - Exécution des décisions de justice au MINFI ; - Cadre organique du MINFI mis en œuvre à 75 % - 9 évènements et activités ordinaires couvertes par les médias ; - 40 émissions radiophoniques « Le temps de l'économie » produites et diffusées sur la CRTV-Radio ; - Courrier informatisé dans les services centraux logés au sein des bâtiments A et B du MINFI ; - Mise en œuvre de la Lettre de Mission MINFI 2020 du MINFI ; - RAP 2019 et PPA 2021 produits dans les délais ; - Divers rapports d'activités produits ; - Equipe de contrôle de gestion mise en place. 	
PERSPECTIVES 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le pilotage par la performance au MINFI ; - Construire de nouveaux édifices au regard du déficit d'espace de travail existant ; - Aménager les locaux ; - Renforcer le suivi des affaires judiciaires. 	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les tableaux de bord ci-après présentent, action par action, les performances obtenues par le programme 275 du Ministère des Finances. Neuf (9) actions ont été retenues au titre dudit programme.

Action 01 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL									
OBJECTIF	Doter les différentes structures du MINFI d'infrastructures et d'équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:	Nombre moyen de personnels par bureau						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 65%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	10.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	7.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	8							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 822 005 417,8	1 818 115 454,8	1 822 186 746,8	1 818 296 783,8	1 220 790 843	1 218 770 843	67 %	67,03 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance dans la mise en œuvre des procédures en matière des marchés publics, entraînant des retards dans la passation des marchés et l'exécution des projets ; - Insuffisance de l'espace de travail au niveau des services . 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des édifices existants ; - Equipement des services déconcentrés et extérieurs ; - Acquisition de matériels de bureau . 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de construction du « Bâtiment C » MINFI - Finalisation des travaux de construction de l'immeuble devant abriter la DGI ; - Acquisition de véhicules (10) pour les services du MINFI (IGSRF, CTR, DGTCFM) . 								
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser le processus de passation des marchés ; - Inscrire les projets matures dans BIP MINFI ; - Renforcer les capacités des personnels de la DRFI dans le suivi et contrôle de l'exécution du Budget programme . 								

Action 02 PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution financier du budget du MINFI				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,4%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		95.5					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		98,4%					
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	7 069 837 570	7 069 034 834	11 182 972 132	11 182 169 396	10 831 983 187	10 828 403 151		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de personnels ; - Déploiement de la chaîne PPBS. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des dépenses communes de l'administration centrale (évacuation sanitaire, frais médicaux, frais funéraires, frais de relève) ; - Préparation du budget du MINFI ; - Suivi de l'exécution du budget du MINFI. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - PPA 2021 du MINFI élaboré ; - CDMT 2021-2023 produit ; - Rationalisation des programmes du MINFI ; - Rapport sur l'exécution du budget du MINFI, produit. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une bonne budgétisation des activités conformément au CDMT. 							

Action 03 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du MINFI							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 45%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		43.5					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		45%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	154 949 733	154 949 733	154 149 733	154 149 733	153 980 222	153 980 222	99,89 %	99,89 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit de coordination des actions entre les directions générales et la DSI (au niveau central) ; - Insuffisance de ressources financières pour l'exécution des projets. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la solution de surveillance du réseau du MINFI ; - Mise en place et le déploiement de la plateforme de visioconférence du MINFI « https://lune.minfi.cm » - Evaluation des interfaces applicatives au MINFI ; - Extension des points d'accès sans fil ; - Installation du logiciel de Gestion du Patrimoine MINFI ; - Maintenance du système informatique du Ministère. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme de visioconférence du MINFI déployé - Plateforme e-bulletin fonctionnel ; - Maintenance courante du système informatique du MINFI. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'une stratégie de sauvegarde ; - Refonte du site internet ; - Mise en place d'un intranet au sein du MINFI. 							

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINFI							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en œuvre de plan de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	297 200 456	297 098 399	217 130 676	217 028 619	215 613 947	215 613 947	99,3 %	99,23 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un plan de développement des RH du MINFI ; - Absence d'une vision stratégique en matière de GRH. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des carrières des personnels ; - Gestion stratégique des ressources humaines ; - Activités sociales ; - Déploiement du personnel. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - + 2000 actes de carrières produits ; - 15550 actes de mise en retraites produits ; - +120 projets d'actes de pension et de rentes traitées - 02 campagnes de dépistage volontaire du VIH/SIDA, de l'hypertension et du diabète organisées ; - 2 campagnes de vaccination des personnels organisées. 							
Perspectives 2021	- Relancer l'étude sur l'élaboration du plan de développement des RH.							

Action 05 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Contribuer par le contrôle, au bon fonctionnement des services.							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en œuvre du plan annuel d'audit				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 30%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		30%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	81 275 060	80 992 439	81 275 060	80 992 439	76 261 187	75 539 187	93,83 %	93,27 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La pandémie de la COVI-19 a perturbé l'organisation et le déploiement des équipes de mission sur le terrain dans le cadre des activités de l'Inspection Générale, notamment les missions d'audit et de contrôle interne.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du programme annuel de contrôle ; - Contrôle et évaluation du fonctionnement des services des régies financières ; - Contrôle et évaluation du fonctionnement des services administratifs et budgétaires - Suivi des infractions fiscales ; - Mise en œuvre des recommandations de la réforme fiscale. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 3 missions d'inspection et d'audit réalisées auprès des services des régies financières ; - 3 missions d'inspection et d'audit réalisées auprès des services administratifs et budgétaires. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités techniques de l'Inspection Générale, en lien avec le contexte de la réforme budgétaire en cours ; - Renforcer les effectifs de l'Inspection générale. 							

Action 06 CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des Lois et Règlements au MINFI							
Indicateur	Intitulé:	proportion des affaires liquidées en faveur de l'Etat en justice					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	2%						
Indicateur	Intitulé:	Proportion des textes élaborés dans les délais au MINFI					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	100.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	25%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	97 422 294	97 422 294	97 422 294	97 422 294	93 422 294	93 422 294	94,43 %	96,43 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le suivi de l'activité contentieuse et la défense des intérêts de l'Etat au cours de l'année 2019 a été marqué par un important accroissement des affaires devant les juridictions administratives, en dépit des procédures devant le Tribunal Criminel Spécial (TCS).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Défense des intérêts de l'Etat en justice ; - Exécution des décisions de justice ; - Préparation de textes législatifs et réglementaires ; - Organisation d'une mission d'investigation relative à l'attribution frauduleuse du salaire au taux consulaire 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des activités de l'Etat en justice produit (323 affaires suivies devant les juridictions TCS, T.A et JJ, 56 affaires clôturées) ; - Rapport sur l'exécution des décisions de justice produit ; - 297 avis juridiques émis sur les projets de textes, protocoles et conventions impliquant le MINFI. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le suivi des affaires judiciaires ; - Renforcer la collaboration DAJ/ Directions Générales ; - Renforcer la formation du personnel de la DAJ ; - Rationnaliser la dépense des honoraires des conseils ; - Elaborer un recueil des textes communautaires, législatifs, réglementaires et conventionnels concernant le MINFI. 							

Action 07 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées par le MINFI							
Indicateur	Intitulé:		Fréquence mensuelle de mise à jour du site internet				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	62 582 979	62 582 979	220 582 979	220 582 979	219 546 565	219 546 535	99,53 %	99,53 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La communication du ministère des finances est caractérisée par une dispersion d'informations et une coordination technique peu efficace. Au-delà des différents plans de communication mis en œuvre dans les Directions générales, des activités principales du MINFI identifiées, pour lesquelles une communication plus élaborée doit être faite et mise à disposition du grand public.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture médiatique des événements organisés par le MINFI ; - Production de supports d'informations ; - Élaboration et diffusion des supports de communication événementielle au MINFI ; - Mise à jour du site web du MINFI ; - Gestion stratégique de la communication et des relations publiques. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 9 événements du Ministère des Finances, couverts médiatiquement ; - 40 émissions radiophoniques « Le temps de l'économie » sur CRTV-Radio diffusées; - 3 magazines « Finances Infos » produits ; - Documents officiels du MINFI (LF, Circulaires, FINANCES INFO etc...) traduits et publiés. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour régulièrement le site web du MINFI ; - Renforcer le Bilinguisme au MINFI ; - Assurer la couverture médiatique. 							

Action 10 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATIQUES DES USAGERS									
OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINFI l'information d'accueil								
Indicateur	Intitulé:	Proposition des services disposant d'un système d'archivage fonctionnel					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2018							
	Valeur de référence:	40.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	60.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	40%							
Indicateur	Intitulé:	Proportion des structures disposant d'un dispositif d'accueil des usagers					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 65%		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	5.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	20.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	50%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	99 021 105	99 021 105	99 021 105	99 021 105	99 017 680	99 017 680	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Volume important de courriers gérés au sein du Ministère ; - Gestion d'une gestion informatique du courrier (notamment au niveau central) ; - Archives du ministère mal tenues manuellement ; - Déficit de personnels spécialisés dans l'archivistique ; - Personnels en charge du courrier, peu et/ou mal formé. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Informatisation du Courrier du MINFI ; - Certification des actes administratifs, des actes individuels et règlementaires ; - Gestion des archives du MINFI. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier informatisé dans les services centraux logés au sein des bâtiments A et B du MINFI (52552 dossiers enregistrés) ; - 11839 actes signés et traités ; - Gestion optimale des renseignements via MINFI Online, assurée. 								
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'informatisation du courrier au sein des directions générales du MINFI, à travers le logiciel SYGESCA ; - Engager la numérisation des archives du MINFI ; - Former les personnels de secrétariat à la gestion du courrier informatisé. 								

Action 11 PILOTAGE ET SUIVI DES ACTIVITES DU MINFI

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les services du MINFI							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2018					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		85.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		75%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 240 985 965	3 238 595 462	2 408 055 745	2 405 665 242	2 320 370 740	2 307 618 791	95.66 %	95.92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la coordination des activités du MINFI ; - Appropriation des nouvelles fonctions de responsables d'actions par différents responsables du MINFI nommés en septembre 2018. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la mise en œuvre de la Lettre de Mission annuelle du MINFI ; - Élaboration et suivi de la mise en œuvre du PTA du MINFI ; - Coordination des activités du MINFI ; - Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi ; - Coordination de contrôle de gestion au MINFI ; - Pilotage stratégique du MINFI ; - Suivi des activités des industries extractives. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de mise en œuvre en la Lettre de Mission MINFI 2019 produite ; - PTA MINFI 2020 disponible ; - 5 Relevés de conclusion des réunions du comité de coordination produits ; - CDMT 2021-2023 produit ; - Rationalisation des programmes produite ; - RAP MINFI 2019 produit ; - Dispositif de pilotage stratégique mis en place à 75%. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et suivi de la feuille de route et du PPA 2021 du MINFI ; - Redynamiser le contrôle de gestion au MINFI (Dialogue de gestion ; protocole type de gestion ; lettre de mission). 							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Rendu à mi-parcours du troisième triennat de programmes, l'on peut considérer que le basculement du budget de moyens vers le budget programme est effectif, basé sur l'approche budgétaire axée sur les résultats. A l'instar du Ministère des Finances, l'ensemble des administrations ont intégré dans leur fonctionnement la démarche du budget programme.

Des insuffisances observées dans l'élaboration des cadres logiques des programmes des triennats précédents ont été revues, notamment dans : la formulation des indicateurs de programme et d'action, la définition des objectifs spécifiques des actions et les livrables attendus des différentes activités mises en œuvre.

L'opérationnalisation du contrôle de gestion à l'ensemble des administrations, a amélioré le pilotage stratégique des programmes et devrait contribuer à une meilleure maîtrise de ce nouveau paradigme de gestion, qui doit aussi permettre d'opérer une véritable mue dans les mentalités des différents acteurs des finances publiques.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Finances », en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère des Finances s'est fixé comme objectif stratégique : « **Assurer un financement optimal de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement** ». Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère : mobilisation des recettes non pétrolières ; amélioration du climat fiscal des affaires ; protection de l'espace économique national ; gestion du trésor public et de la dette ; gestion budgétaire de l'Etat. L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacune de ces politiques publiques.

Mobilisation des recettes non pétrolières : le niveau de mobilisation des recettes fiscales et douanières assigné au MINFI a atteint en 2020 un taux de 106,49 % par rapport à l'objectif annuel. Le montant en valeur absolue se situe à FCFA 2 529,2 Mds collectés, soit 1 824 milliards au titre des Impôts et Taxes et 705,2 milliards au titre des recettes douanières contre une prévision annuelle de FCFA 2 374,8 Mds fixée par la loi de finances rectificative. Cela représente une performance satisfaisante obtenue dans un environnement global impacté par la pandémie de la COVID-19. Ces résultats ont été possibles, grâce notamment à la consolidation des réformes engagées depuis de l'exercice 2016 en matière de politique et d'administration de l'impôt, la poursuite de la politique d'élargissement de l'assiette fiscale et au renforcement de la discipline en ce qui concerne les contrôles douaniers.

Climat fiscal des affaires : les efforts consentis dans ce segment ont permis en 2020, de poursuivre l'amélioration de la qualité des services rendus aux contribuables fiscaux avec la dématérialisation d'un certain nombre de procédures, notamment : le suivi des procédures contentieuse, de contrôle fiscal et du remboursement des crédits de TVA, l'immatriculation des contribuables et obtention en ligne de l'attestation d'immatriculation en lieu et place de la carte de contribuable. Toutes ces mesures ont permis de consolider les acquis en matière de temps moyen consacré par le contribuable à l'accomplissement de ses obligations fiscales.

Au niveau de la Douane, l'application d'un taux réduit du tarif extérieur commun à l'importation de certains véhicules de transport destinés au ramassage urbain par taxi et autocar, la dispense d'amendes en faveur des redevables qui procèdent spontanément à la régularisation volontaire des droits et taxes de douane dans un délai d'un an, la compensation conventionnelle des droits et taxes de douane par le patrimoine du redevable ainsi que la consécration d'incitations douanières en faveur des entreprises qui réalisent des investissements nouveaux dans les zones économiquement sinistrées constituent en 2020 les leviers majeurs d'amélioration de l'environnement des affaires.

Gestion du Trésor et de la dette : Le délai de paiement, considéré comme un facteur permettant aux prestataires de juger le rendement de l'ETAT dans le développement des affaires au Cameroun, s'est détérioré à plus de 90 jours, suivant la date de liquidation. Toutefois, l'émission systématique des bons du Trésor a permis de pallier aux déficits de trésorerie, en vue de permettre le règlement dans les délais des dépenses incompressibles. S'agissant de la dette, aucun retard n'a été enregistré au niveau du service de la dette extérieure et celui de la dette intérieure structurée, ce qui représente une bonne performance dans le sens de l'apurement des comptes publics.

Protection de l'espace économique national : La consolidation de la stratégie de lutte effrénée contre le commerce illicite, à travers le déploiement de la phase III de l'opération HALCOMI ainsi que la lutte contre les immatriculations frauduleuses des véhicules importés ont été les leviers majeurs de la régulation de l'activité économique dans notre pays. La capitalisation des acquis du dispositif permet le resserrement de la lutte contre les trafics illicites, la conduite des marchandises en douane, une plus grande collaboration avec le commerce licite pour enrayer les activités de contrebande et de contrefaçon, se traduisant par le niveau des saisies enregistrées et des droits et taxes de douane recouvrées.

Gestion budgétaire de l'Etat : l'année 2020 a permis d'accélérer la transposition des directives CEMAC sur les finances publiques. La signature par le Président de la République, le 07 juillet 2020, du Règlement Général de la Comptabilité Publique (RGCP) porte à six (06) le nombre de directives transposées, et clos ainsi ledit processus au Cameroun. Désormais, le Cameroun se place dans la catégorie des pays de la CEMAC ayant transposé toutes les directives du Cadre Harmonisé de Gestion des Finances Publiques.

Pour faire face aux conséquences néfastes de la pandémie du COVID 19, une ordonnance

portant modification de la loi de finances initiale de l'exercice 2020 a été préparée et signée par le Président de la République et un dispositif d'exécution et de suivi des dépenses COVID a été mis en place au travers d'une circulaire. Dans le cadre de la préparation du budget de l'exercice 2021, et en respect des dispositions de la Loi portant Régime Financier de l'Etat de 2018, le deuxième débat d'orientation budgétaire (DOB) de l'Etat du Cameroun s'est tenu au Parlement en juillet 2020.

Dans le cadre de la gestion de la solde et des pensions, le Gouvernement a redynamisé l'instance en charge de la mise en œuvre effective du nouveau dispositif de gestion du personnel et de la solde, SIGIPES II pour moderniser le système d'information. Ainsi, le recouvrement des salaires et pensions d'un montant de près de 20 milliards, indument virés dans les comptes des décédés, sont en cours de traitement avec les banques et microfinances. Au cours de l'exercice 2020 les reversements enregistrés se sont élevés à près de 12,6 milliards. Des séances de travail ont été effectuées dans le cadre des rapprochements comptables afin d'accélérer le processus de recouvrement tel qu'attendu. En outre, parlant de l'opération de contrôle et de sécurisation du fichier des ayants droit et des pensions d'invalidité, les travaux du Comité de contrôle des rappels ont conduit au rejet de près de 2,2 milliards de rappels considérés comme indus.

3.2. LEÇONS APPRISES

- La performance enregistrée dans la mobilisation des recettes non pétrolières, dans un environnement peu favorable, montre que la résilience de notre économie. Toutefois, des actions en faveur de l'élargissement de l'assiette fiscale, mais également dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services rendus aux contribuables ainsi qu'aux usagers de la douane nous permettra d'enregistrer davantage de ressources ;
- Le renforcement du dispositif de pilotage par la performance revêt une importance capitale dans la perspective d'accroître la lisibilité des vertus du budget programme. La mise en œuvre des outils de cette démarche, constitue donc un impératif catégorique aux bénéficiaires de l'ensemble des acteurs des finances publiques ;
- L'élaboration par le MINFI d'un dictionnaire des indicateurs, serait une initiative salubre afin que ceux-ci renseignent effectivement sur les niveaux de performances réalisés au titre des actions auxquelles ils sont accolés. Cela peut valoir également pour les autres administrations ; Le renforcement de la collaboration entre le MINFI et le MINEPAT est un facteur crucial dans la consolidation des acquis de la réforme, ainsi que dans la construction des instruments nécessaires à la mesure des performances des administrations

3.3. PERSPECTIVES 2021

- Renforcer les mesures d'élargissement de l'assiette fiscale, et massifier les ressources en faveur de l'amélioration des services rendus aux usagers et aux contribuables ;
- Poursuivre le renforcement de la coordination opérationnelle des actions ainsi que celle des activités (à travers la désignation des responsables d'activités), pour améliorer la qualité des résultats de chaque programme ;
- Après la mise en place du contrôle de gestion dans les programmes du ministère, de poursuivre par l'opérationnalisation du dialogue de gestion des deux niveaux stratégique et opérationnel au sein du ministère ;
- Mettre en place un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- Mettre en place un intranet pour fluidifier la circulation de l'information sur les programmes au sein du Ministère des Finances ;
- Optimiser le dispositif de pilotage et d'animation de la mise en œuvre du PGRGFP ;
- Finaliser le processus de transposition des directives CEMAC de décembre 2011 ;
- Optimiser le processus d'élaboration du rapport sur l'exécution du budget ;
- Accélérer l'entrée en vigueur des nouvelles règles de gestion des crédits budgétaires ;
- Poursuivre les travaux sur le renforcement de la transparence dans le cadre de l'exécution des lois de finances notamment à travers le suivi de la publication des données statistiques ainsi que la production des rapports infra annuels d'exécution du budget de l'Etat.